



Belvédère du Fer à Cheval - © K.Samborska

LES UNITÉS PAYSAGÈRES

Cette seconde partie s'attache à décrire et représenter cartographiquement les traits caractéristiques de chaque unité paysagère, et les singularités qui en font des ensembles particuliers. Chaque unité est décomposée en sous-unité, qui sont chacune représentées par un texte bref et une image représentative. Des blocs diagrammes et photos, révèlent quant à eux les structures et motifs paysagers qui constituent leurs paysages.

Le Jura est divisé en neuf unités paysagères et quarante sous-unités. Certaines de ses unités se prolongent sur ses territoires voisins. C'est le cas pour la vallée de l'Ognon, qui traverse quatre départements. Dans le Jura, celle-ci ne constitue que la limite nord du département avec la Haute-Saône. Elle est donc considérée comme une sous-unité comprise dans la Plaine Doloise.

Les unités paysagères du Jura (du nord au sud) :

La Plaine Doloise

La Plaine Céréalière et le Val de Loue

La Bresse Comtoise

Le Vignoble Revermont

La Petite Montagne

Le Premier Plateau

Le Second Plateau

Le Jura Plissé des Grands Vaux

Le Jura Plissé des Grands Monts

LA PLAINE DOLOISE



FICHE D'IDENTITÉ :

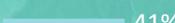
Altitude minimum : 180 m
Altitude maximum : 400 m
Superficie : 646 km²

Communes concernées : 77
Communautés de Communes concernées : CA du Grand Dole, CC Jura Nord, CC du Val d'Amour (partie nord)

Protection et valorisation des espaces naturels : Réserve biologique de Chaux, Réserves biologiques de la Vallée de la Clauge, 4 arrêtés de protection du biotope dont la Pelouse de Routeau, 10 espaces naturels sensibles

 Sites inscrits : Restes du château de Balançon (Thervay), Rocher du Saut de la Pucelle (Rochefort-sur-Nenon), Ensemble urbain de Dole

Occupation du sol

Surfaces cultivées :		41%
Surfaces boisées :		52%
Surface en eaux :		1%
Surfaces artificialisées :		6%
Surfaces en AOC/IGP :		100%
Zones Natura 2000 :		41%

PLAINE DOLOISE

La Plaine Doloise, traversée par le Doubs est limitée au nord par l'Ognon et au sud par la vallée de la Loue. Cette plaine au léger relief ondulé des alignements de collines des Avant-Monts, présente une grande diversité paysagique de paysages cultivés et boisés qui s'imbriquent sous forme de mosaïque. La masse de la Forêt de Chaux, fait contraste avec la ville de Dole toute proche. Située dans un secteur peu contraint la trame urbaine de Dole se diffuse autour d'un nœud de voies de communication qui fait le lien avec les espaces ruraux environnants.

Des paysages issus d'une géologie curieuse

La bande linéaire des Avants-Monts qui s'étire jusqu'au Doubs est à rattacher au massif jurassien. Elle constitue l'un des faisceaux qui s'est dissocié de la chaîne montagnarde. Sur les Avant-Monts, le Massif de la Serre culminant à 400 mètres d'altitude, constitue quant à lui l'unique massif granitique entre l'axe des Vosges et du Massif Central. Cette exception dans l'ensemble calcaire du territoire en fait une curiosité géologique, dont les croix de granit agrémentent les carrefours routiers du secteur. On y trouve ainsi des essences forestières typiques de sols granitiques : châtaigniers, charmes, conifères...

Des traces du passé industriel

Par ses bassins miniers ferrifères, l'abondance du Doubs, la ressource en bois conséquente, de nombreux hauts fourneaux et autres forges se sont installés sur le territoire dès le XVII^e siècle. Des activités de poteries, tuileries, verreries étaient implantées sur les pourtours du Doubs. Le Charme, présent en quantité dans la forêt de Chaux, fut exploité pour alimenter les hauts fourneaux au point de menacer le massif. Ces activités qui ont fermé progressivement, ont laissé des traces notamment dans la vallée du Doubs, sous formes de friches, ou d'éléments ponctuels marquant l'histoire industrielle des lieux.

Le rayonnement territorial de Dole

La ville de Dole dispose d'une situation exceptionnelle, de part et d'autre des coteaux du Doubs. Son patrimoine architectural et paysager, ainsi que le canal du Rhin au Rhône, en font une destination touristique majeure. Son développement urbain induit des contrastes importants avec ses franges cultivées et boisées. La ville s'étend au sud sur la plaine du Finage le long des axes routiers majeurs. On retrouve la même situation au nord sur les bords et les hauteurs du Doubs. L'extension urbaine de Dole rejoint progressivement les petites villes alentours, et confèrent à la vallée du Doubs, un paysage fortement urbanisé.



Sous-unités

1. Vallée de l'Ognon
2. Plaine et Massif de la Serre
3. Vallée du Doubs
4. Forêt de Chaux

Ci-dessous :

Les Avant-Monts, des vallonnements habités au sein d'une mosaïque de paysages cultivés et boisés



D475 vers Montmirey © K.Samborska

PLAINE DOLOISE

Des paysages contrastés induits par des curiosités géologiques



L'Ognon à Pesmes © K.Samborska

1. La Vallée de l'Ognon un cours d'eau transdépartemental discret

Paysage dominant : champs, pâturages entrecoupés de ripisylves

Ouverture du paysage : ouvert

Nature dominante des horizons : champs cultivés, collines des Avant-Monts au sud et ripisylve de l'Ognon au nord

Les méandres de l'Ognon forment la limite entre la Haute-Saône et le Jura. La rivière se jette dans la Saône quelques kilomètres plus loin. Comme les autres cours d'eau de la plaine jurassienne, l'Ognon, évolue sur une vallée relativement ample principalement dévolue aux cultures et aux pâtures. Les paysages ouverts libèrent de larges panoramas sur son cours sinueux et petits canaux de drainage accompagnés de ripisylves, qui créent des éléments de rupture dans l'enfilade de la vallée. Bien que le bâti y soit discret, l'Ognon se pare d'un patrimoine architectural riche sur ses abords.



Rainans © K.Samborska

2. La Plaine et le Massif de la Serre le relief ondulé des Avant-Monts

Paysage dominant : collines cultivées et boisées

Ouverture du paysage : ouvert

Nature dominante des horizons : silhouettes villageoises, sommets boisés des Avant-Monts et de la forêt de la Serre

Cet ensemble correspond à la terminaison ouest des Avant-Monts dont le Massif de la Serre et le Mont Roland sont les dernières manifestations. Ces rides topographiques recouvertes de forêts offrent peu d'ouvertures sur le paysage. Le relief est ensuite compartimenté en une multitude de petits bassins versants divergeant en direction de l'Ognon, du Doubs et de la Saône. La topographie variée induit une réelle diversité de paysages entre collines cultivées, crêtes et fonds de vallées boisés, et silhouettes villageoises installées sur les parties supérieures. L'autoroute A36 traverse ici le territoire d'est en ouest.



Dole et le Doubs © Caudex - Fabriques

3. La Vallée du Doubs la rivière contrainte par le relief et l'urbanisation

Paysage dominant : versants cultivés, paysages urbains

Ouverture du paysage : ouvert, points de vue sur le Doubs

Nature dominante des horizons : champs cultivés, Dole

Ici, le Doubs est bordé par des coteaux qui viennent contraindre son lit. La rivière est doublée du Canal du Rhône au Rhin, qui la borde et s'en éloigne en plusieurs points. Ses abords étant peu urbanisés, les pâturages et la quiétude prédominent. Cela invite à la déambulation, à vélo ou à pied le long de l'Eurovélo 6. Les parties hautes de la vallée accueillent une alternance de paysages cultivés et urbanisés, traversés par les routes D673 et D76. Au sud, les villages butent systématiquement sur la lisière de la forêt de Chauv. Son caractère urbain se renforce à mesure que l'on se rapproche de Dole qui s'est installée de part et d'autre de la rivière, à la rencontre entre la vallée du Doubs et le Finage.



Forêt de Chauv © K.Samborska

4. La Forêt de Chauv une des plus vastes forêt de feuillus, un univers à part

Paysage dominant : forêt de feuillus, colonnes et maisons forestières

Ouverture du paysage : fermé excepté sur les percées routières

Nature dominante des horizons : forestiers

Bordé par le Doubs et la Loue, le massif de Chauv pose des limites bien marquées. Sa frontière avec l'entrée sud dans la ville de Dole se fait sans transition avec l'urbain. Des routes forestières rectilignes quadrillent son ensemble et sont ponctuées des « colonnes guidons ». Elles furent érigées suite à l'établissement des Eaux et Forêts, qui sont également à l'origine des anciens hameaux construits et organisés dans des clairières pour les travailleurs du bois. Le massif hérite ainsi d'une intensive exploitation qui a induit l'installation d'industries et villages sur ses pourtours. Seul la Vieille-Loye s'est maintenue dans une clairière taillée sur mesure.

PLAINE DOLOISE

Des paysages contrastés induits par des curiosités géologiques



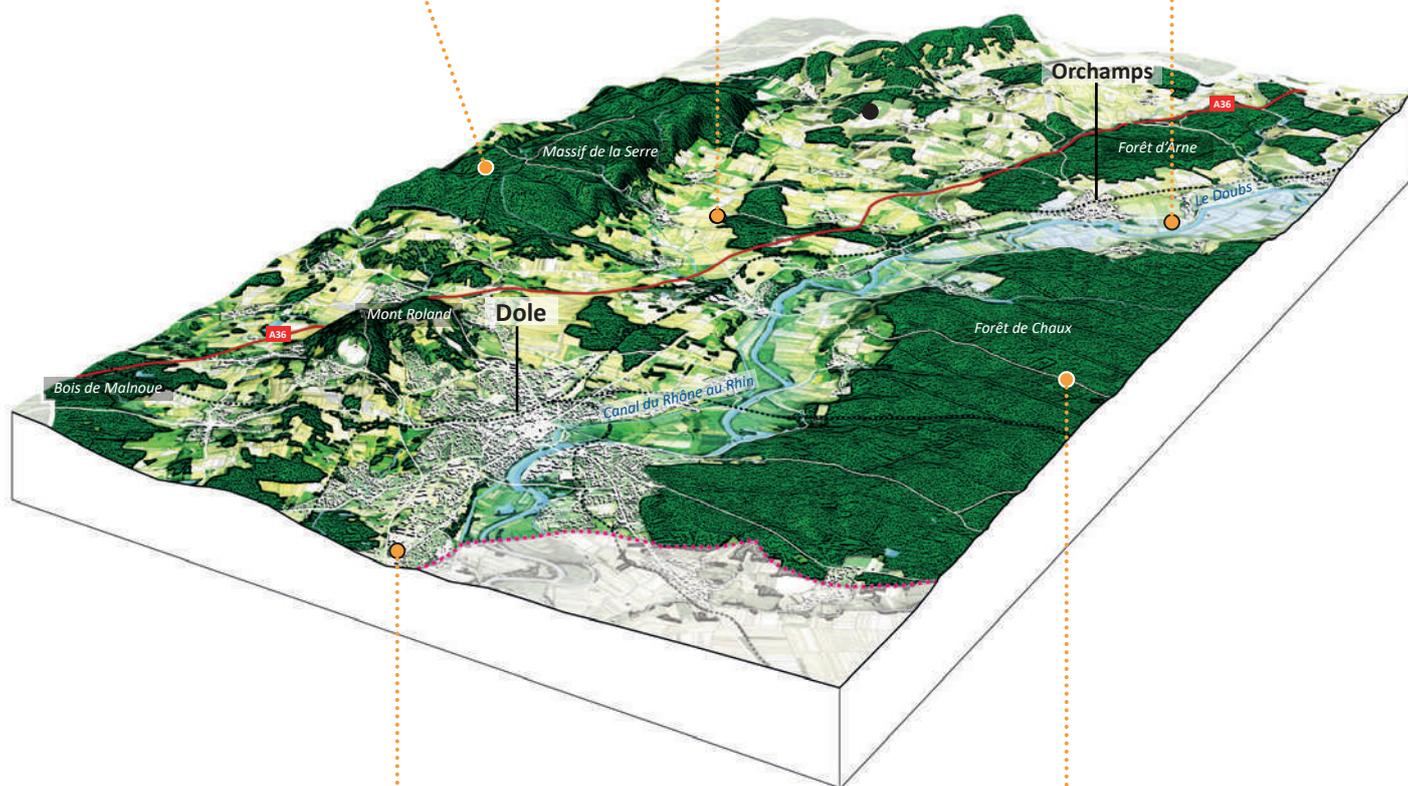
Éléments granitiques issus du massif de la Serre



Les collines cultivées et boisées des avant-monts



Le canal du Rhône au Rhin doublé de la voie Eurovélo 6

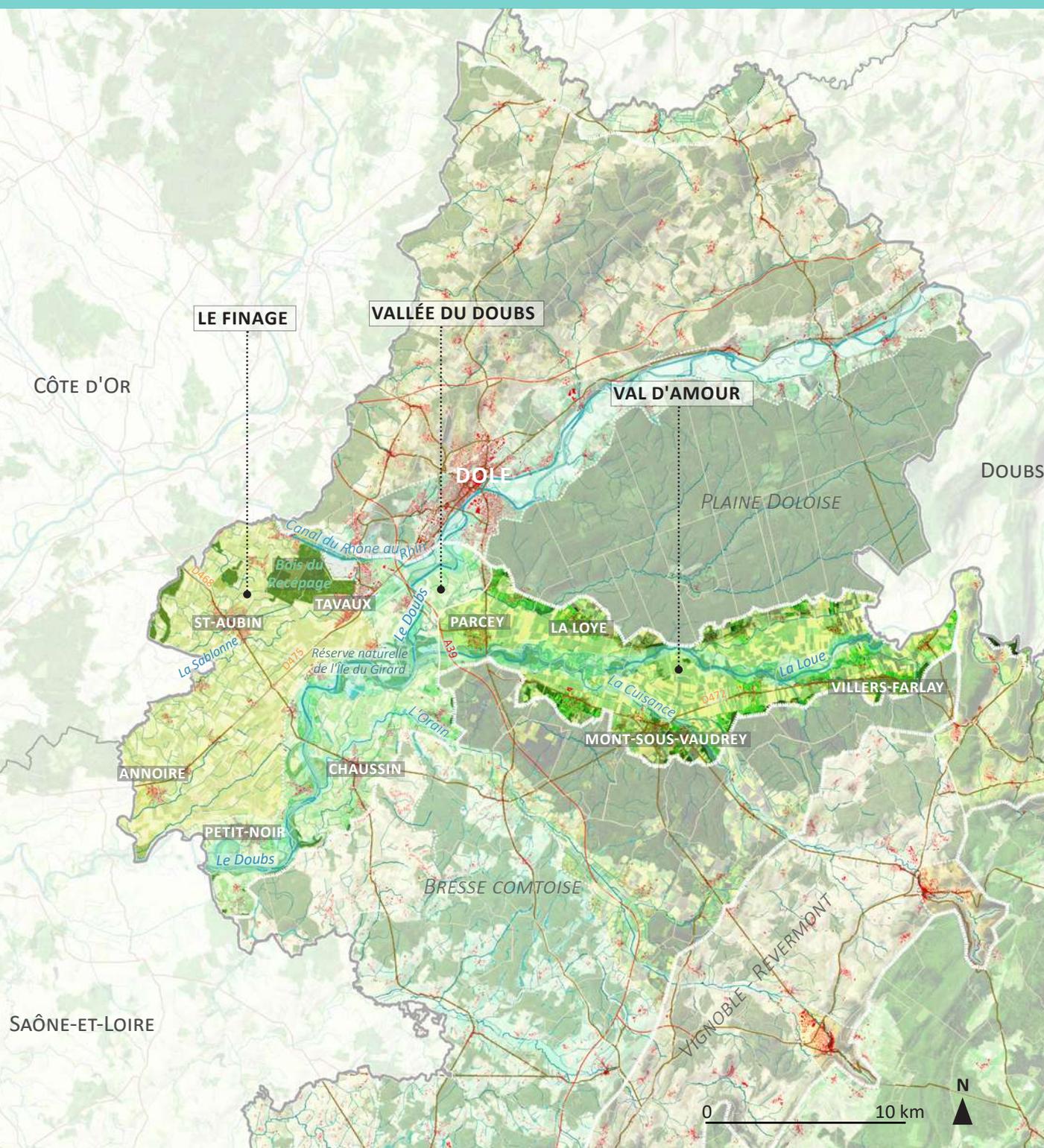


Extensions urbaines et zones d'activités



Les colonnes de la forêt de Chaux

LA PLAINE CÉRÉALIÈRE ET LE VAL DE LOUE



FICHE D'IDENTITÉ :

Altitude minimum : 180 m
Altitude maximum : 270 m
Superficie : 330 km²

Nombre de communes concernées : 44
Communautés de Communes concernées : CA du Grand Dole (partie sud), CC de la Plaine Jurassienne, CC du Val d'Amour

Protection et valorisation des espaces naturels : Réserve naturelle nationale de l'Île du Girard, Arrêté de protection du biotope de la Basse vallée du Doubs, 3 espaces naturels sensibles

Occupation du sol

Surfaces cultivées :	79%
Surfaces boisées :	9%
Surfaces en eaux :	2%
Surfaces artificialisées :	10%
Surfaces en AOC/IGP :	70%
Zones Natura 2000 :	12%

PLAINE CÉRÉALIÈRE ET VAL DE LOUE

En dépit de sa faible topographie cet ensemble se démarque d'une identité paysagère bien distincte. L'unité est traversée par la Loue et le Doubs, qui en font une terre agricole fertile dédiée aux grandes cultures, activité majeure de ce secteur. Ce paysage très ouvert dévoile des panoramas sur le cheptel de villages situés sur les points hauts des vallées. Les ripisylves indiquent quant à elles la présence de l'eau qui se diffuse sur l'ensemble de la plaine.

Les paysages mouvants du Doubs et de la Loue

Le tracé libre, sinueux et mouvant des deux cours d'eau participe à l'organisation des paysages et produit des particularités ancrées dans cette organisation. Les mortes, anciens bras des rivières, zones humides ou inondées toute l'année, bordent les rivières, selon des configurations complexes, sur l'ensemble de leur parcours parfois sur une distance de 100 m de large. Elles se caractérisent par des forêts galeries qui doublent la ripisylve et qui accueillent des pâturages. Cet éventail de milieux en fait un terrain propice à la cohabitation de nombreuses espèces. Ces milieux boisés et pâturés se distinguent nettement des paysages cultivés de l'ensemble paysager. Le lit variable des rivières a également induit des dynamiques de protection contre les crues, où l'habitat s'est prioritairement développé sur les points hauts des vallées.

La prédominance des grandes cultures

Les terres de la plaine sont réputées pour leur fertilité depuis l'époque romaine. Ce parcellaire cultivé intensivement et qui s'est agrandi au fil du temps, produit un patchwork multicolore qui s'étend à perte de vue, notamment au niveau de la sous-unité du Finage. Les fermes, silos à grain, sont des éléments architecturaux imposants qui ponctuent fortement ce paysage. On y rencontre également quelques sites industriels. Les parcelles sont parfois traversées par des ripisylves qui, par leur tracé sinueux, rompent leur caractère rectiligne.

L'arbre d'alignement sous toutes ses formes

Bien que l'arbre soit peu représenté dans ce système agricole, il trouve sa place le long des axes routiers, une structure paysagère qui est propre à cette unité. Les typologies d'alignements sont variables dans la diversité des essences représentées. Ces silhouettes linéaires se retrouvent de façon ponctuelle sur quelques tronçons qui traversent la plaine et marquent parfois les entrées des villes et villages.



Sous-unités

- 5. Plaine Céréalière
- 6. Vallée du Doubs
- 7. Val de Loue

Ci dessous :

La Loue, entourée de mortes et de sa forêt galerie, traverse la plaine agricole et la forêt de Chauv en arrière plan



Nevy-les-Dole © Caudex - Fabriques

PLAINE CÉRÉALIÈRE ET VAL DE LOUE

Des plaines cultivées, à la confluence entre le Doubs et la Loue



Saint-Loup © Caudex - Fabriques

5. La Plaine Céréalière la grande plaine agricole

Paysage dominant : plaine agricole, hangars et silos agricoles
Ouverture du paysage : très ouvert
Nature dominante des horizons : champs cultivés, alignements d'arbres, ripisylves

Plat et cultivé : tels pourraient être les adjectifs les plus appropriés pour qualifier le Finage. Ce paysage ouvert s'étend à perte de vue. L'horizon est cependant marqué par les silhouettes d'arbres d'alignements qui accompagnent les routes et les ripisylves qui indiquent une multitude de ruisseaux. Des villages parsèment cette surface et rompent la monotonie de ce paysage. La D673 qui traverse le Finage depuis Dole voit s'installer des activités économiques, industrielles et agricoles à ses abords : hangars agricoles, silos, sites de stockages, des infrastructures imposantes dans le paysage.



Réserve naturelle de l'île du Girard- Gevry © K.Samborska

6. La Vallée du Doubs l'expansion du lit de la rivière dans la plaine

Paysage dominant : plaine agricole, milieux naturels, développement périurbain
Ouverture du paysage : ouvert
Nature dominante des horizons : plaine cultivée et ripisylves

La rivière du Doubs se détache du reste de la plaine du Finage comme un ruban d'eau et d'arbres mélangés où bras morts et méandres actifs se croisent et donnent à voir le tracé naturel du lit fluvial. Bancs de sables, mouilles, marais, bas-fonds inondables, point de confluence avec la Loue qui borde la réserve naturelle de l'île du Girard... Comme pour la plaine du Finage, l'influence de Dole est aussi très présente. Le paysage agricole est accompagné d'un développement urbain en périphérie du pôle urbain. Néanmoins, les villages organisés autour du Doubs se font discrets par la présence de la ripisylve.



Vue depuis Villers-Farlay © Caudex - Fabriques

7. Le Val de Loue un couloir ouvert vers le Doubs

Paysage dominant : plaine agricole, pâturages, chapelet de villages
Ouverture du paysage : ouvert
Nature dominante des horizons : champs cultivés, ripisylves, forêt de Chaux au nord, bois et Revermont au sud.

La vallée est structurée par la Loue qui circule d'est en ouest entre la forêt de Chaux au nord, et les bois Jouffroy, Choiseul et Rahon au sud. Le cours d'eau a influencé l'occupation des sols dans cette vallée longue de 2 km : sur ses abords on retrouve des boisements de milieux humides formés par les mortes, puis des pâturages qui laissent place aux terres cultivées au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la rivière. Les vues s'arrêtent sur les villages qui s'alignent sur le rebord supérieur de la vallée tout contre les lisières forestières, le long des routes D472 et D7.

PLAINE CÉRÉALIÈRE ET VAL DE LOUE

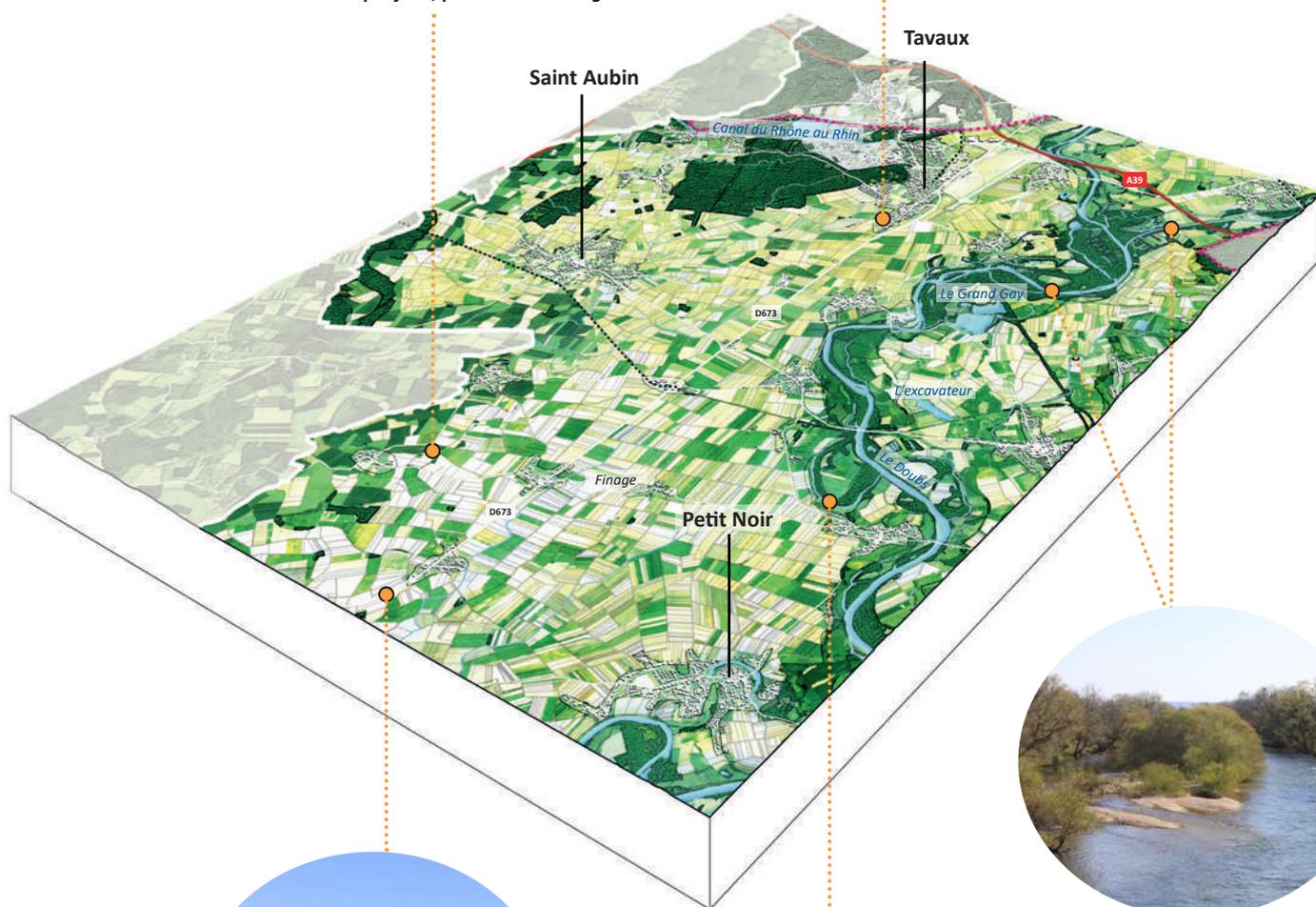
Des plaines cultivées, à la confluence entre le Doubs et la Loue



Plaine cultivée en openfield, parsemée de villages



Installation d'activités économiques et industrielles aux abords de la D673



Le Doubs et la Loue, des rivières au cours naturel et sinueux

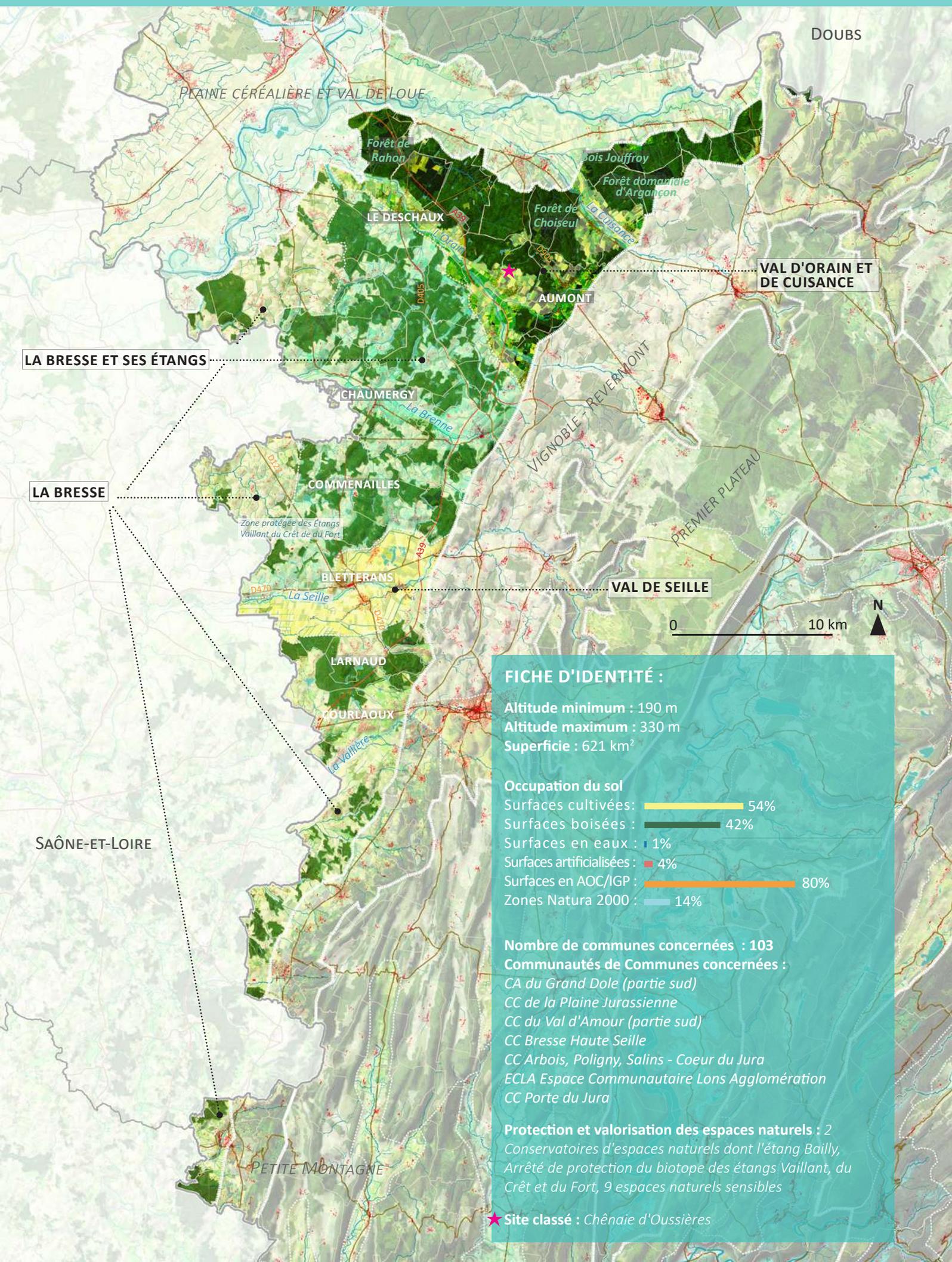


Alignements d'arbres accompagnant les axes routiers



Les mortes des espaces naturels riches en biodiversité

LA BRESSE COMTOISE



FICHE D'IDENTITÉ :

Altitude minimum : 190 m
Altitude maximum : 330 m
Superficie : 621 km²

Occupation du sol

Surfaces cultivées : 54%
Surfaces boisées : 42%
Surfaces en eaux : 1%
Surfaces artificialisées : 4%
Surfaces en AOC/IGP : 80%
Zones Natura 2000 : 14%

Nombre de communes concernées : 103

Communautés de Communes concernées :

- CA du Grand Dole (partie sud)
- CC de la Plaine Jurassienne
- CC du Val d'Amour (partie sud)
- CC Bresse Haute Seille
- CC Arbois, Poligny, Salins - Coeur du Jura
- ECLA Espace Communautaire Lons Agglomération
- CC Porte du Jura

Protection et valorisation des espaces naturels : 2

- Conservatoires d'espaces naturels dont l'étang Bailly,
- Arrêté de protection du biotope des étangs Vaillant, du Crêt et du Fort, 9 espaces naturels sensibles

★ Site classé : Chênaie d'Oussières

BRESSE COMTOISE

L'unité se rattache au vaste ensemble de la plaine de la Bresse. Ce territoire vallonné draine une grande partie des cours d'eau provenant des reculées. La répartition hydrographique produit un découpage en plusieurs petites vallées séparées les unes des autres par des ensembles forestiers. L'eau se manifeste également d'une manière diffuse et intimiste par une multitude d'étangs. L'habitat typique bressan fait partie intégrante du territoire et renforce encore le caractère singulier de ce paysage.

Une organisation par vallées

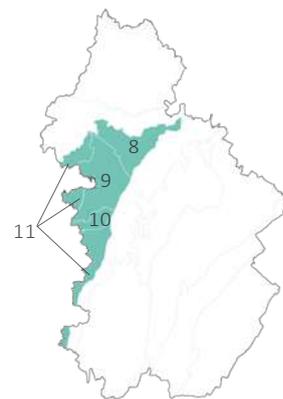
L'ensemble paysager s'organise clairement autour de ses quatre rivières qui se font discrètes dans leurs vallées respectives. Malgré des faciès variables, on retrouve une organisation similaire aux quatre vallées. Le paysage, relativement ouvert, est entretenu par une cohabitation entre prairies et terres cultivées. L'habitat en hameaux s'organise sur les points hauts des vallées. On retrouve également un réseau d'anciens moulins et autres ouvrages hydrauliques aux abords des rivières. Dans cet ensemble, la vallée de la Seille constitue cependant une coupure très nette en raison de son paysage intensivement cultivé qui rappelle celui du Val d'Amour.

Le pays des étangs

S'ils apparaissent comme naturels, les étangs de Bresse sont le fruit de l'anthropisation de la plaine. Ainsi, la topographie confuse associée à un sol imperméable a entravé le drainage des sols et facilité le piégeage des eaux sous forme de plans d'eau créés ou entretenus par l'homme. Ils se découvrent de manière diffuse sous trois grandes formes : Le plus souvent, les étangs se trouvent inclus au sein d'ensembles forestiers, au contact direct avec leur lisière. On les découvre également dans les points bas des clairières et vallées cultivées. Enfin, des petits étangs ou des mares viennent généralement accompagner les abords des fermes bressanes.

L'habitat et l'habiter bressan

La forme, les matériaux et l'organisation de l'habitat marquent cette unité. Construits de pans de bois, briques, enduits, auvents, les bâtiments peu épais, avec des toits longs et pentus sont très systématiquement orientés nord-sud. Les nombreux hameaux sont de plus en plus épars jusqu'à l'isolement complet des fermes. On ressent le caractère individualiste de cette région impénétrable où l'on vivait en autarcie, chaque petite exploitation constituant un écosystème.



Sous-unités

- 8. Val d'Orain et de Cuisance
- 9. Bresse des Etangs
- 10. Val de Seille
- 11. La Bresse

Ci dessous :

La Bresse Comtoise, un territoire intimiste et vallonné entre cultures et élevage inclus dans un système forestier



alentours de Chemenot © Caudex - Fabriques



Des paysages confinés entrecoupés par quatre vallées



Vue sur Vadans © K.Samborska

8. Le Val d'Orain et de Cuisance une transition douce entre Revermont et Val d'Amour

Paysage dominant : ensembles cultivés, ripisylves et forêts
Ouverture du paysage : relativement ouvert
Nature dominante des horizons : sommets boisés à l'est et l'ouest, coteaux du Vignoble-Revermont au sud

La sous-unité présente des similitudes avec le Val d'Amour voisin. Les parcelles agricoles se composent à la fois de grands espaces cultivés et d'ensembles plus complexes accueillant bosquets et prés. Les vallées sont encadrées par deux ensembles forestiers compacts découpés de secteurs d'énrénement géométriques. Villages et hameaux sont installés sur les parties supérieures des terrasses alluviales, en bordure des franges forestières. Au sud, les vals d'Orain et de Cuisance s'incrudent dans le plan topographique accidenté du Vignoble-Revermont dont les coteaux imposent au regard une barrière visuelle infranchissable.



alentours de Chemenot © Caudex - Fabriques

9. La Bresse et ses étangs un ensemble intimiste et impénétrable

Paysage dominant : clairières cultivées, étangs et forêts
Ouverture du paysage : fermé
Nature dominante des horizons : hameaux et forêts

Cet ensemble forestier, à la topographie confuse, est parsemé de clairières cultivées et habitées. Le contour chantourné des lisières toutes proches des villages, les trames bocagères et le modelé du relief lui confèrent un caractère cloisonné. Les étangs unissent ce paysage. En milieu forestier, ils se découvrent sans transition, en contact immédiat avec les lisières boisées, qui bloquent toute échappée de la vue. La vallée de la Brenne crée une rupture dans l'ensemble paysager. Essentiellement pâturée avec une topographie plane, elle accueille des villages plus étendus et ouvre des vues plus longues sur le paysage.



Vue depuis Relans © Caudex - Fabriques

10. Le Val de Seille un paysage intensivement cultivé

Paysage dominant : plaine cultivée et pâturée
Ouverture du paysage : très ouvert
Nature dominante des horizons : champs cultivés, boisements

La vallée de la Seille est en contraste total avec le reste de la Bresse Comtoise. La rivière s'inscrit dans une plaine alluviale étendue dont le sol, riche et favorable aux cultures produit un paysage ouvert et un parcellaire similaire au Finage. On retrouve cependant des structures arborées qui lui donnent un aspect plus champêtre : haies, fossés, bosquets... Contrairement au Finage, le regard est arrêté par des forêts installées de part et d'autre de la vallée, ainsi que sur le Revermont en arrière-plan. Les communes de Bletterans et Ruffey-sur-Seille, qui se sont développées autour du cours d'eau, ont tendance à s'étaler progressivement dans la vallée.



Étang du Roselet - Chemenot © K.Samborska

11. La Bresse l'extrait d'un ensemble territorial plus vaste

Paysage dominant : plaines et clairières cultivées, étangs et forêts
Ouverture du paysage : variable
Nature dominante des horizons : boisements

Cette partie de l'espace comtois éclatée en quatre morceaux, du Finage au Vignoble-Revermont, trouve son lien et sa cohérence plus à l'ouest au-delà des limites administratives du Jura. Cette distorsion de limites montre que l'identité de la Bresse Comtoise se fond dans un ensemble plus vaste. Par rapport à la Bresse des Etangs, la part de la forêt s'est réduite : celle-ci se présente en unités plus morcelées. Les étangs, qui s'installent ici dans un paysage plus ouvert, sont davantage accessibles au regard et contribuent à caractériser tout aussi fortement la structure visuelle du paysage. L'habitat et les pratiques agricoles renforcent encore les paysages singuliers de la Bresse.

BRESSE COMTOISE

Des paysages confinés entrecoupés par quatre vallées



Un ensemble entrecoupé par les rivières provenant des reculoés



Implantation des villages sur les parties hautes des vallées



Étangs contenus dans des massifs forestiers



Un habitat isolé dans des clairières habitées

LE VIGNOBLE REVERMONT



LE VIGNOBLE

RECLÉE DE SALINS

DOUBS

MOUCHARD

SALINS-LES-BAINS

BRACON

ARBOIS

TOURMONT

POLIGNY

PREMIER PLATEAU

TOULOUSE-LE-CHÂTEAU

LES RECLÉES

DOUBLANS

BAUME-LES-MESSIEURS

LONS-LE-SAUNIER

MACORNAY

SAÔNE-ET-LOIRE

SUD-REVERMONT

BEAUFORT

COUSANCE

PETITE MONTAGNE

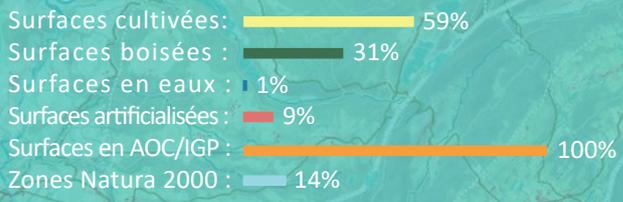
ST AMOUR

AIN

FICHE D'IDENTITÉ :

Altitude minimum : 200 m
 Altitude maximum : 840 m
 Superficie : 530 km²

Occupation du sol



Nombre de communes concernées : 116

Communautés de Communes concernées :

- CC du Val d'Amour (partie sud)
- CC Arbois, Poligny, Salins - Coeur du Jura
- CC Bresse Haute Seille
- ECLA Espace Communautaire Lons Agglomération
- CC Porte du Jura

Protection et valorisation des espaces naturels :

Conservatoire d'espaces naturels de la Chau, Réserve biologique de la Reclée du Cul des Forges, Réserve naturelle régionale de la Côte de Nancy, Réserve naturelle nationale de la Grotte de Gravelle, 21 arrêtés de protection du biotope dont les Reclées de la Haute Seille, 5 espaces naturels sensibles

★ Sites classés : Fort St André (Salins-les-Bains), Reclée des Planches-près-Arbois, Eglise de Frontenay et sa terrasse, Vignoble du Château-Chalon, Site classé de Baume-les-Messieurs

○ Sites inscrits : Toulouse-le-Château, Arlay, Bourg et Château de Frontenay, Château-Chalon, Baume-les-Messieurs, Plateau de Montciel (Lons-le-Saunier)

VIGNOBLE REVERMONT

Comme pour toute zone de contact entre deux ensembles physiques majeurs, le paysage de la bordure jurassienne présente une grande richesse de composition. Cette pente rigoureuse marque la limite entre le massif du Jura et le fossé de la Saône. Son tracé est interrompu en plusieurs endroits par les incisions profondes des reculées. Les sommets à la roche affleurante sont accompagnés de forêts et de taillis où chênes et buis cohabitent. Au sud, la pente du Revermont rejoint assez brusquement le plancher de la Bresse tandis qu'au nord, une transition plus douce est assurée par une multitude de vallonnements boisés.

Les vignobles du Jura

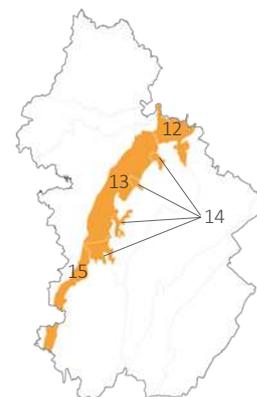
Le Revermont est le symbole de la viticulture jurassienne. Ses pentes accueillent effectivement les seules terres viticoles du département, à l'origine des célèbres vins de paille, vins jaunes et autres AOC associées. La vigne se découvre sur l'ensemble de l'unité, mais de manière discontinue. Les parcelles sont entrecoupées par des cultures, boisements et bassins de vie. L'activité prend alors place sous forme d'une marqueterie qui s'intègre dans un patchwork vallonné de parcelles cultivées.

L'attrait des reculées

L'univers des reculées, ces vallées étroites sans issues entaillées dans la roche, forment des paysages saisissants regorgeant de curiosités. Leur attrait touristique, déjà présent au XIX^e siècle, s'est développé autour de leur caractère pittoresque. Cirques, belvédères, falaises, sources, cascades de tufs... Tout un ensemble paysager qui participe à l'émerveillement et la contemplation des phénomènes naturels construits par l'eau. On y retrouve également un patrimoine architectural rural et religieux important qui renforce leur attractivité.

Bassins de vie et carrefours stratégiques

Lons-le-Saunier, chef-lieu du Jura est accompagné, entre autres, des villes de Poligny, Arbois et Salins-les-Bains. Elles prennent place aux points d'ouverture des reculées sur l'ouest du département, une zone stratégique située entre Plaine et Montagne. Cet atout a conféré plusieurs fonctions à ces villes au fil des époques : lieu de passage et de négoce pour le fromage et le vin, sites défensifs, exploitation des ressources souterraines et développement de l'industrie associée.



Sous-unités

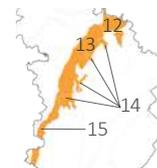
- 12. Reculée de Salins
- 13. Vignoble
- 14. Reculées
- 15. Sud Revermont

Ci-dessous :

Les pentes du Vignoble-Revermont accueillent une multitude de cultures qui forment un patchwork dans le paysage



alentours de Poligny © K.Samborska



Pont d'Héry © Caudex - Fabriques

12. La Reculée de Salins

des vallées entaillées par la Furieuse

Paysage dominant : pentes pâturées

Ouverture du paysage : ouvert

Nature dominante des horizons : vallées pâturées, sommets boisés, forts de Salins

Si la vallée de la Furieuse s'apparente aux reculées, sa longueur et la complexité de son bassin-versant rappellent les vallées encaissées en canyon (la Loue, le Dessoubre). Les vues sont encadrées par des versants pâturés et séparés par des trames bocagères. Les forêts de feuillus et l'enfrichement accrochent les hauts de versants tandis qu'en contrebas, le fond de vallée est structuré par la rivière qui serpente discrètement à travers les constructions. Salins-les-Bains, installée sur un pincement entre deux vallées, s'appréhende par l'apparition des forts Saint-André et Belin dans le paysage.



Vue depuis le Bevédère des roches © Caudex - Fabriques

14. Les Reculées

des paysages entaillés dans le calcaire

Paysage dominant : fonds de vallées pâturés, falaises et pentes boisées

Ouverture du paysage : fermé

Nature dominante des horizons : falaises et groises boisées

Dissociées les unes des autres, les reculées s'ouvrent toutes à l'aval sur la plaine, elles échancrent le Premier Plateau par des incisions abruptes. Elles s'organisent sous forme de vallées étroites raccordées au plateau par des pentes raides issues de groises surmontées de dalles calcaires verticales formant de puissantes corniches. Lorsque l'exposition est bonne, les corniches déterminent un microclimat particulier qui a permis l'installation et le maintien de formations végétales méditerranéennes. Les groises encore enherbées au début du XX^e siècle se sont progressivement enfrichées refermant aujourd'hui le paysage des vallées.



D249 au nord de Montigny-les-Arsures © K.Samborska

13. Le Vignoble

un patchwork agricole

Paysage dominant : pentes et collines cultivées, boisements

Ouverture du paysage : ouvert

Nature dominante des horizons : la ligne de crête du Revermont à l'est et la plaine de la Saône à l'ouest

La réalité géographique et paysagère qu'englobe le Vignoble est plus vaste que la seule culture de la vigne. Les cultures et les prés occupent la majorité de l'espace et confèrent au paysage un aspect méticuleusement jardiné. L'ensemble prend la forme d'un plan incliné et ondulé dont la pente est orientée d'est en ouest. A l'est, les falaises rocheuses et les forêts soulignent le haut des versants ; la vigne colonise ensuite les basses pentes, qui mêlent marnes et cailloutis calcaires. Puis, la pente s'amortissant à l'ouest, est parcourue de cours d'eau très ramifiés qui se raccordent ensuite à la Bresse Comtoise.



Vue sur le village de Beaufort © Caudex - Fabriques

15. Le Sud Revermont

un promontoire sur la Bresse

Paysage dominant : pentes cultivées, boisements et villages

Ouverture du paysage : variable

Nature dominante des horizons : silhouettes villageoises et la plaine de Bresse

Sur cette partie sud, la retombée de la bordure jurassienne s'opère par un versant plus simple et plus doux qui se raccorde rapidement à la plaine. La ligne de crête générale qui reste nette est entaillée par de multiples vallées perpendiculaires. Ici, la vigne, qui n'a pas repris tout sa place depuis le phylloxera, se combine à d'autres modes de mise en valeur agricole. En contrebas des versants boisés, le paysage se dégage et permet des points de vue sur de nombreux bourgs et villages qui jalonnent le pied de versant et viennent s'insérer d'une manière sensible dans la composition visuelle des paysages.

VIGNOBLE REVERMONT

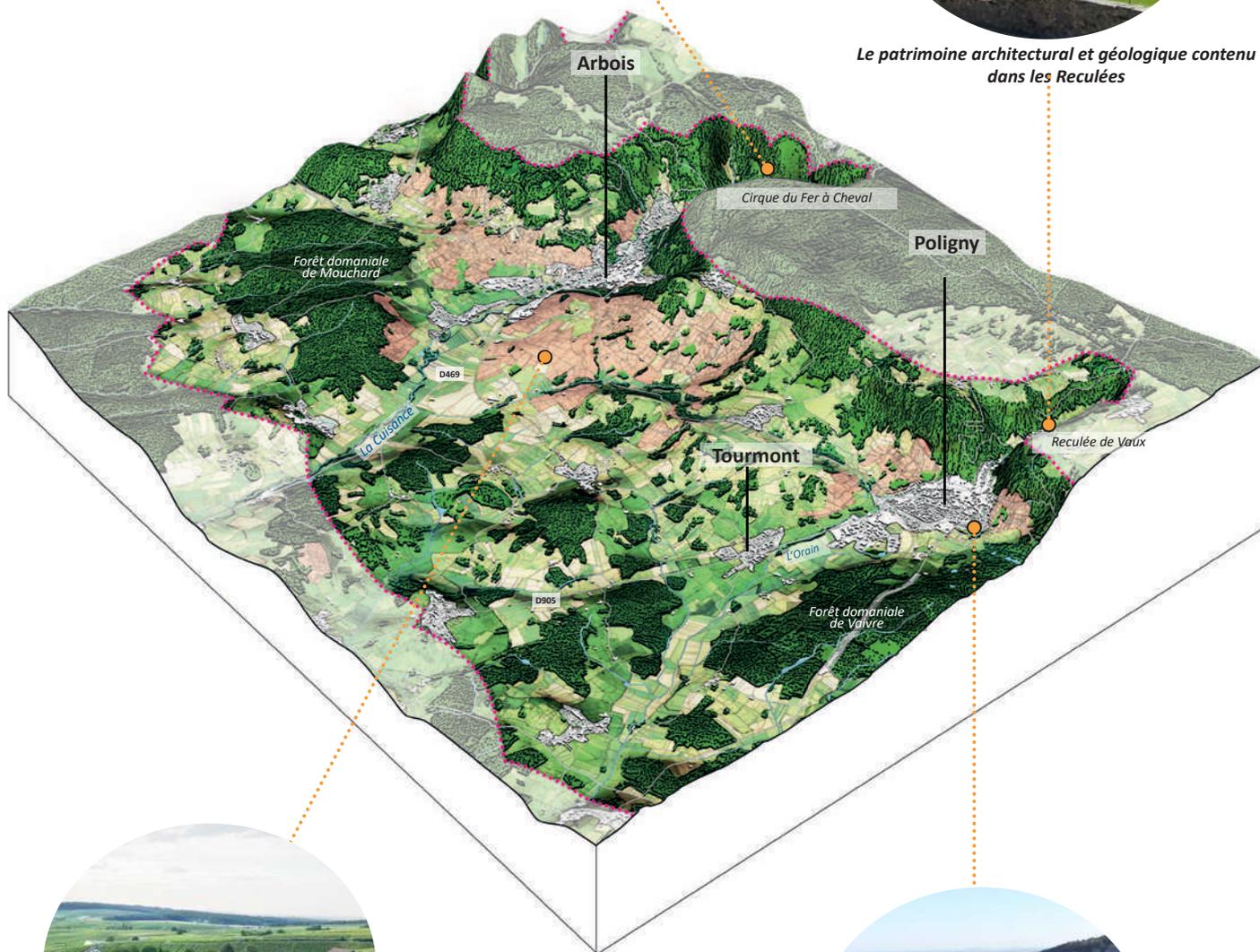
Une transition paysagère riche entre la montagne et la plaine



Sources, résurgences et cascades révèlent les cours d'eau de la plaine jurassienne



Le patrimoine architectural et géologique contenu dans les Reculées

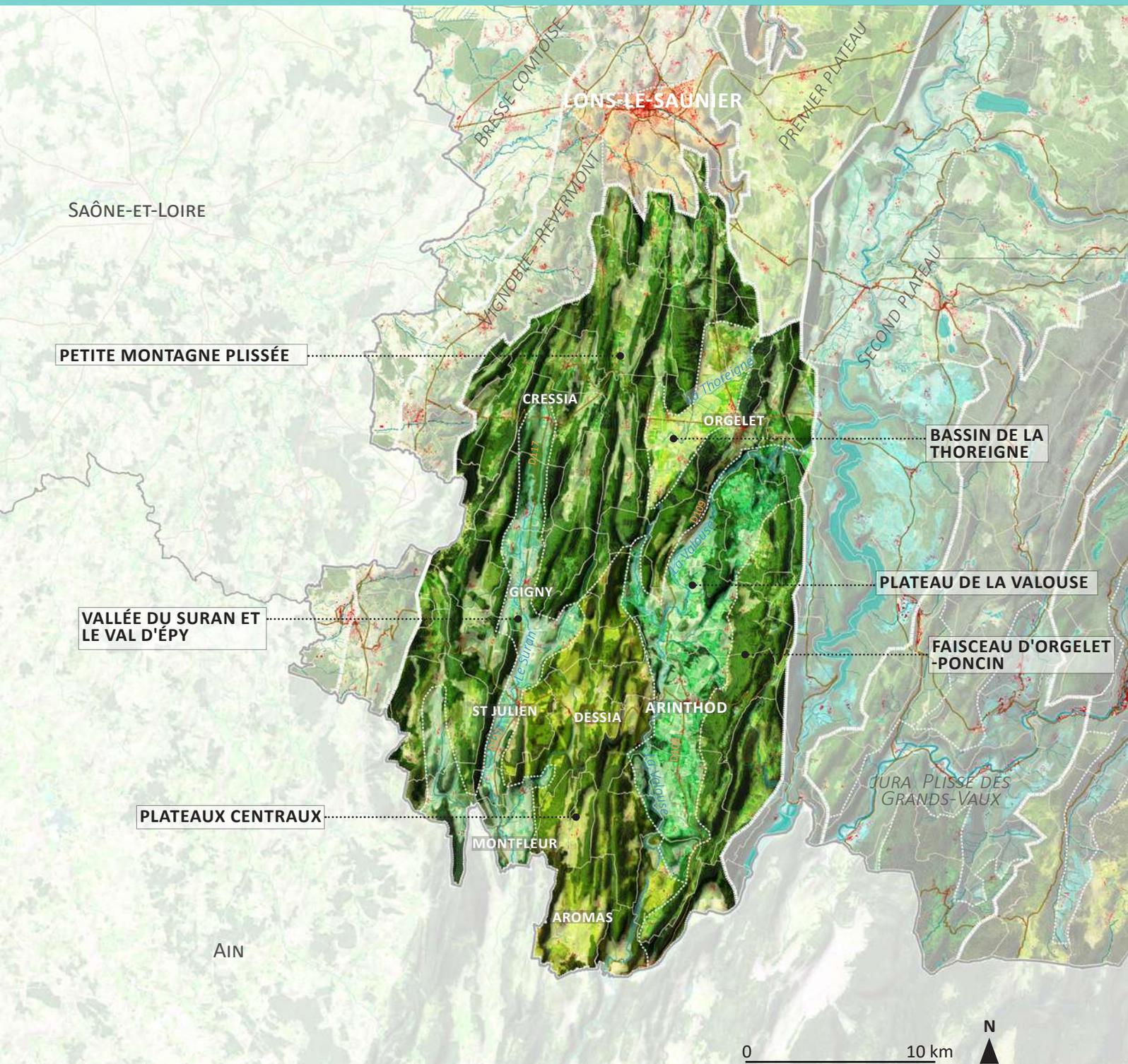


Des pentes ondulées accueillant les domaines viticoles jurassiens



Villes implantées à l'embouchure des Reculées

LA PETITE MONTAGNE



FICHE D'IDENTITÉ :

Altitude minimum : 280 m
 Altitude maximum : 830 m
 Superficie : 620 km²

Nombre de communes concernées : 69
 Communautés de Communes concernées : CA Espace Communautaire Lons Agglomération (3 communes), CC Porte du Jura, Terre d'Émeraude

Protection et valorisation des espaces naturels : 14 arrêtés de protection du biotope dont l'Ecrevisse à pattes blanches et faune patrimoniale associée, 3 espaces naturels sensibles

Occupation du sol

Surfaces cultivées :		47%
Surfaces boisées :		51%
Surfaces en eaux :		1%
Surfaces artificialisées :		1%
Surfaces en AOC/IGP :		100%
Zones Natura 2000 :		51%

PETITE MONTAGNE

Par sa position, la Petite Montagne se rattache à l'ensemble des premiers plateaux tout en présentant une topographie beaucoup plus complexe. En effet, le relief suit un jeu combiné et très serré de plis et de failles nord-sud qui caractérisent le style tectonique "ultra-comtois". Cela se traduit par un paysage compartimenté fait de combes effilées séparées par des rides étroites et boisées. Les effets de la déprise agricole se font sentir sur la physionomie des paysages : les parties basses traditionnellement dévolues à la prairie et à la polyculture tendent à être gagnées par la friche ou le reboisement ; ce phénomène renforce encore le confinement visuel des paysages qu'induit la topographie.

Un relief lisible

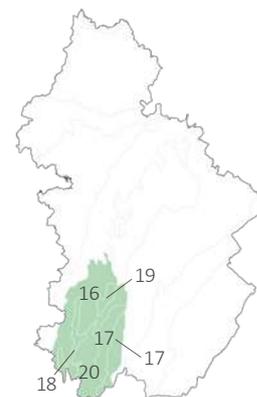
L'unité est formée d'une succession de vallées agricoles, entrecoupées de longues collines boisées. La forme du relief est facilement lisible de pied, les langues boisées qui entourent les vallons soulignent l'altitude. La prise de hauteur permet de découvrir le paysage en plan large mais toujours ou presque à l'échelle des petites vallées. Cette répétition homogène du relief a entraîné une occupation du sol récurrente, composée de villages linéaires et hameaux disséminés installés en fond de combe ou au pied des coteaux, de grandes surfaces agricoles diversifiées qui s'arrêtent là où commence la forêt.

Une partie du territoire isolée et méconnue du grand public

D'abord caractérisée de rurale, on peut aussi la définir comme territoire secret. Plus isolée que les autres des circuits touristiques classiques du département, c'est une unité où l'on vit mais qu'on visite moins. On peut expliquer cette particularité par sa localisation à la limite du PNR du Haut-Jura sur toute sa frange sud. Pourtant, elle regorge de pépites patrimoniales et naturelles, de plusieurs châteaux et monuments religieux, cascades, grottes et lacs... La Petite montagne est également entièrement comprise dans une zone Natura 2000 dont les qualités en termes de biodiversité sont reconnues.

Des vallées qui s'ouvrent sur l'extérieur du territoire

Les vallées principales sont la Valouse et le Suran, ces rivières sont des affluents de l'Ain, où leur confluence s'organise bien au sud-ouest du territoire, ce qui oriente le fonctionnement de cette partie du territoire vers l'ouest et vers l'Ain. Le système hydraulique de l'unité représente un point de repère important qui guide et crée des continuités écologiques et d'organisation des bassins de vie. Si les continuités se heurtent aux plis du relief dans la lecture nord-sud de l'unité, l'altitude permet de créer une relation par le regard sur les plaines de la Bresse au nord et sur le Second Plateau et ses lacs au sud.

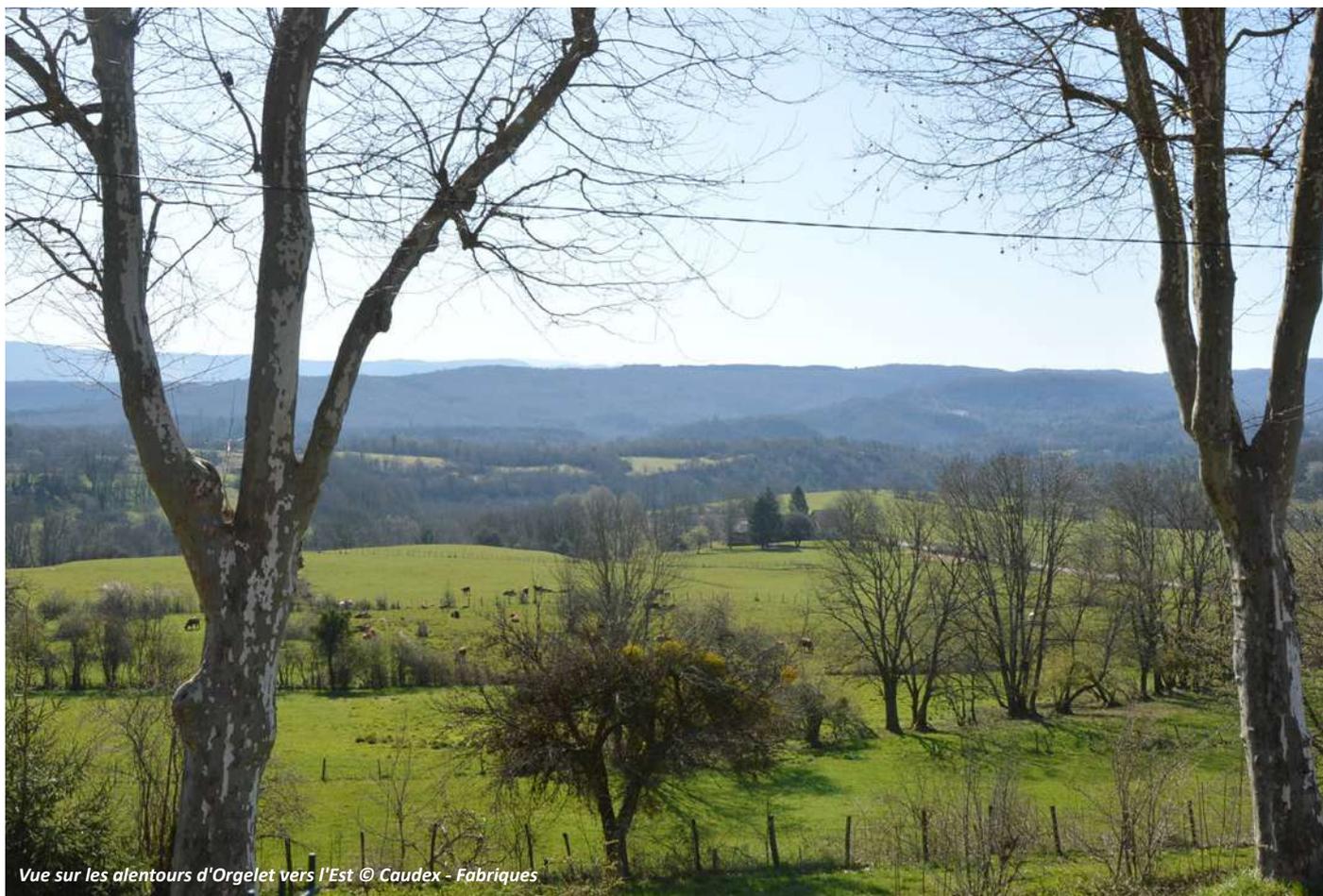


Sous-unités

- 16. Petite Montagne Plissée
- 17. Plateau de la Valouse
- 18. Vallée du Suran et Val d'Epy
- 19. Bassin de la Thoreigne
- 20. Plateaux Centraux
- 21. Faisceau d'Orgelet-Poncin

Ci-dessous:

Vue sur les reliefs plissés de la Petite Montagne, alternant espaces cultivés dans les vallées et boisements sur les sommets



Vue sur les alentours d'Orgelet vers l'Est © Caudex - Fabriques

Des paysages guidés par les plissements du relief



Saint-Laurent-la-Roche © K.Samborska

16. La Petite Montagne Plissée *l'illustration parfaite du relief plissé*

Paysage dominant : vallées étroites pâturées, empierrements, pentes boisées

Ouverture du paysage : fermé

Nature dominante des horizons : pentes enfrichées et sommets boisés

Cette sous-unité donne à la petite Montagne, ses traits distinctifs les plus forts. Dans ce secteur, les couches rocheuses ont pu se plisser plus facilement et donner lieu à des chaînons parallèles séparés par des combes ou des vaux très effilés. Les séquences alternant versants boisés de feuillus et de plantations de résineux, et fonds cultivés ou en prairies se répètent d'est en ouest sur une quinzaine de kilomètres. L'enfrichement continue de gagner du terrain sur les prairies en pentes, recouvrant d'anciens empierrements agricoles aux formes et tailles variées, qui suivent les variations topographiques du terrain. L'activité agricole se concentre désormais sur les vaux et les combes urbanisés les plus larges.



alentours de Chambéria © K.Samborska

17. Le Plateau de la Valouse *un ensemble dominé par la polyculture*

Paysage dominant : polyculture

Ouverture du paysage : ouvert

Nature dominante des horizons : cultures, bosquets, pentes boisées

Bien que sa topographie soit moins rigoureuse, le terme « plateau » a été choisi pour nommer la sous-unité par sa différence de physionomie avec le reste de la Petite Montagne. Adossé au Faisceau d'Orgelet-Poncin, ce plan incliné vers l'ouest est interrompu par la Valouse. La rivière traverse le plateau du nord au sud, à travers des gorges creusées localement, pour se jeter ensuite dans l'Ain. La polyculture domine dans le paysage, de ce fait, le plateau offre des vues relativement ouvertes. Au nord, le relief est plus accidenté par plusieurs vallons secondaires qui viennent casser cette topographie plane. Les paysages y sont plus fermés et intimes que sur le reste du plateau.

PETITE MONTAGNE

Des paysages guidés par les plissements du relief



Vallée du Suran © Caudex - Fabriques

18. La Vallée du Suran et le Val d'Epy une vallée ouverte et structurante

Paysage dominant : vallée pâturée et cultivée, silhouettes villageoises

Ouverture du paysage : ouvert

Nature dominante des horizons : pentes et sommets boisés, le Suran et sa ripisylve

Le Suran, qui prend sa source à Loisia, dessine un chemin très méandré dans le paysage. La vallée révèle une structure similaire aux vallées de l'unité de paysage. C'est leur continuité et leur largeur relativement conséquente qui amènent à les distinguer. Ici, le fond de vallée est bien régulier, et fait l'objet d'une mise en valeur agricole que souligne une densité d'habitat plus forte qui prend place le long de la D117. Ces villages, situés sur les parties hautes de la vallée, sont très visibles dans ce paysage ouvert où les vues beaucoup plus longues sont alors plus sensibles.



D86 secteur d'Aromas © K.Samborska

20. Les Plateaux Centraux entre plateaux et plissements

Paysage dominant : cultures et forêts

Ouverture du paysage : variable

Nature dominante des horizons : bosquets et pentes boisées

Cette partie sud, accueille deux petits « plateaux » : l'un, perché, occupe la partie nord autour de Dessia; l'autre, domine la vallée de l'Ain au sud, autour d'Aromas. Pour le reste, le relief est haché par de nombreux plissements nord-sud que des petites vallées étroites recoupent perpendiculairement. Sur les plateaux, la topographie est en faveur d'une mise en valeur agricole. Les parcelles, entrecoupées de bocages et bosquets ouvrent peu la vue. La forêt occupe quant à elle l'essentiel des vallées encaissées, pentes et sommets. Les bordures est et ouest, qui dominent les vallées de la Valouse et du Suran, peuvent cependant offrir des panoramas plus étendus.



Plaine d'Orgelet © Caudex - Fabriques

19. Le Bassin de la Thoreigne une "plaine" enserrée dans la Petite Montagne

Paysage dominant : plaine pâturée

Ouverture du paysage : très ouvert

Nature dominante des horizons : pentes et sommets boisés, village d'Orgelet

Le bassin de la Thoreigne, refermé sur lui-même, constitue une unité bien distincte du reste de la Petite Montagne. Il s'agit d'une plaine intramontagneuse issue de dépôts d'origine glaciaire sur lesquels des marais ont pu s'installer. L'activité d'élevage domine dans le paysage, où peu d'obstacles visuels limitent la portée du regard. Plus loin, la vue vient buter sur les versants boisés encadrants et la partie ouest du village d'Orgelet. La planitude du bassin de la Thoreigne a facilité l'extension urbaine de la commune sur ce secteur.



Thoirette © K.Samborska

21. Le Faisceau d'Orgelet-Poncin des balcons sur l'Ain

Paysage dominant : vallées encaissées, clairières boisées

Ouverture du paysage : variable

Nature dominante des horizons : lisières et pentes boisées, la rivière de l'Ain à l'est et au sud

Géologiquement parlant, le faisceau d'Orgelet-Poncin, est un ensemble « coincé » entre la Petite Montagne et le Second Plateau. Sa physionomie est caractéristique de l'unité paysagère : alignements serrés de plis boisés encadrant des vaux étroits cultivés et pâturés. Ici, les boisements tendent à envelopper l'ensemble du relief à l'exception des bassins situés autour des villages où le panorama parvient à prendre de l'ampleur. Vers le sud et vers l'est, le relief forme un balcon au-dessus de la vallée de l'Ain et de ses bassins.

PETITE MONTAGNE

Des paysages guidés par les plissements du relief



De grandes vallées traversent l'unité du nord au sud



Des cours d'eau en direction de la vallée de l'Ain



Un relief plissé marqué de langues boisées



Un relief plissé marqué de combes cultivées

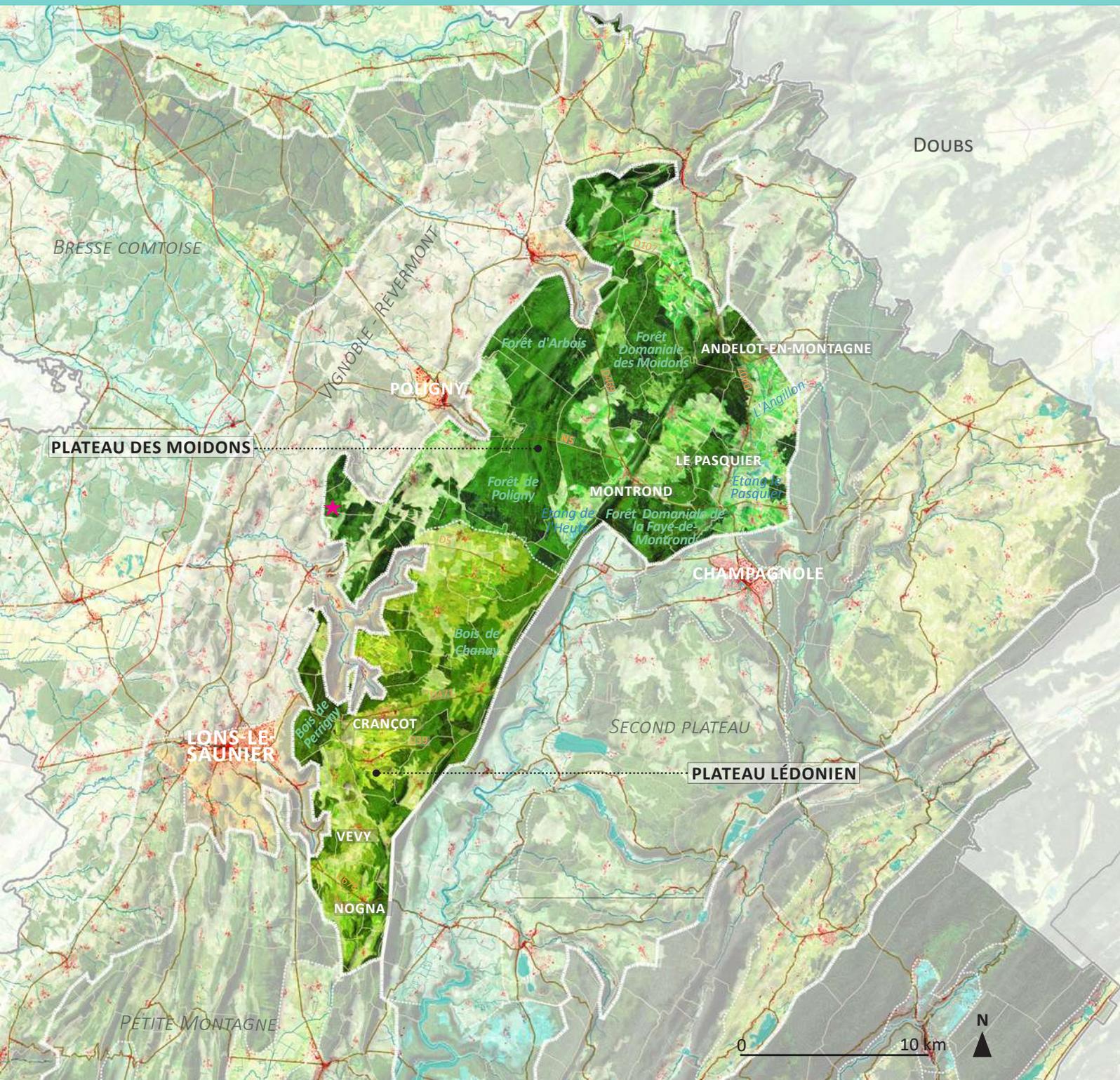


Un promontoire sur la plaine de la Bresse



Le village de Cressia © Caudex-Fabriques

LE PREMIER PLATEAU



FICHE D'IDENTITÉ :

Altitude minimum : 370 m
Altitude maximum : 780 m
Superficie : 421 km²

Nombre de communes concernées : 69
Communautés de Communes concernées : CC Arbois, Poligny, Salins - Coeur du Jura, CC Bresse- Haute Seille, ECLA Espace Communautaire Lons Agglomération (5 communes), CC Champagnole Nozeroy Jura, Terre d'Emeraude

Protection et valorisation des espaces naturels : 4 arrêtés de protection du biotope dont le Bief de Corne

★ Site classé : Tilleuls du Vieux Chemin de l'Ecouvette (Frontenay)

Occupation du sol

Surfaces cultivées :	54%
Surfaces boisées :	43%
Surfaces en eaux :	1%
Surfaces artificialisées :	2%
Surfaces en AOC/IGP :	100%
Zones Natura 2000 :	2%

PREMIER PLATEAU

Cette unité offre une illustration fidèle de la définition de plateau. La surface homogène formée par la dalle calcaire ne présente que peu d'accidents si ce n'est de légères dépressions superficielles. Sur le plateau, les sols, affleurant rapidement la roche calcaire, ont une fertilité moindre que sur le reste du département. Prairies et polyculture occupent malgré tout la moitié de la surface du plateau. L'ensemble est tenu par la forêt dans laquelle villages et hameaux disséminés s'impriment en clairières. La bande boisée étroite de la Côte de l'Heute borde et délimite clairement cet ensemble avec le Second Plateau.

La relation avec la plaine

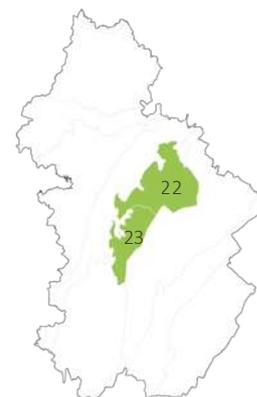
Le passage entre le Vignoble Revermont et le Premier Plateau se fait sans transition de la plaine cultivée à la montagne pâturée. Cette relation brutale entre les deux unités paysagères produit des situations exceptionnelles dans l'appréhension du paysage. Les sommets des falaises et corniches offrent de nombreux points de vue sur la plaine. Les interrelations entre les deux unités sont évidentes et multiples, puisque chaque reculée dispose d'un axe routier qui relie plaine et plateau.

Murgers et cabordes

Les bocages de pierres édifés dès le XVI^e siècle appelés murgers, illustrent un des traits caractéristiques du plateau jurassien. À l'époque, le bois manquait pour construire les clôtures. Les pierres qui gênaient dans les champs furent alors déplacées et empilées pour séparer les parcelles. La végétation s'est développée sous forme de haies et abrite aujourd'hui un riche écosystème. On rencontre également quelques cabanes (ou cabordes) édifées dans leur prolongement, pour abriter agriculteurs et bergers. Les murgers sont actuellement pour grande partie abandonnés et en voie de disparition, dissimulés sous la végétation.

Des eaux souterraines

Contrairement à ses unités voisines le premier plateau est très pauvre en eaux de surface. Cette caractéristique est propre aux grands massifs calcaires : le karst est une roche fissurée très poreuse qui se dissout sous l'action de la pluie. Cette action crée des entonnoirs qui s'ouvrent à la surface du sol dans lesquels l'infiltrant et s'engouffrent les eaux de surface. Elles creusent des galeries, des grottes et circulent dans les souterrains comme de véritables cours d'eau, lacs et cascades. Ces rivières cachées réapparaissent au pied du plateau au fond des reculées sous formes de grottes et cascades.



Sous-unités

22. Plateau des Moidons

23. Plateau Lédonien

Ci-dessous :

Le Premier Plateau s'organise sous forme de clairières habitées et exploitées encerclées par forêts et murgers



Champvaux © Caudex - Fabriques

Des paysages vernaculaires entre clairières et murgers



Vue sur Mirebel depuis la RD96 © K.Samborska

22. Le Plateau des Moidons

Un chapelet de clairières habitées et cultivées

Paysage dominant : clairières habitées et cultivées, forêts mixtes

Ouverture du paysage : variable

Nature dominante des horizons : champs cultivés et pâturés, silhouettes villageoises, lisières boisées

L'originalité du plateau des Moidons tient à une organisation très sobre de son paysage : une topographie extrêmement douce et principalement plane, excepté peut-être la côte de l'Heute qui forme un palier dans le relief des plateaux. Certaines formes karstiques (dolines, bassins fermés, vallons aveugles...) viennent parfois casser légèrement la planitude de l'ensemble. La forêt de feuillus mélangée aux résineux recouvre de vastes portions de cette partie du plateau et confère au paysage une touche déjà montagnarde. Des espaces villageois se découpent en clairières, où les parcelles non boisées sont consacrées aux prairies et à la polyculture. Les activités agricoles marquent fortement les structures urbaines par un bâti historiquement imposant, et la construction plus récente de bâtiments agricoles de type industriel en périphérie des villages.



Abords de la RD5 © K.Samborska

23. Le Plateau Lédonien

Un paysage structuré par les murgers

Paysage dominant : pâtures séparées de murgers et bosquets

Ouverture du paysage : relativement ouvert

Nature dominante des horizons : géométrie des murgers, lisières boisées

Bien que similaire à sa partie nord, le plateau Lédonien dispose d'une couverture forestière moins importante et compacte où les feuillus dominent nettement. L'arbre a une place plus variée dans les espaces ouverts : on le retrouve en sujet isolé, en bosquets, et principalement sous forme de bocages (murgers), encore très présents dans l'ensemble paysager. La géométrie des murgers crée des masques qui rompent le regard ou, au contraire, le guident en enfilade. Les villages, qui se font plus denses et importants qu'au nord, prennent place dans ce paysage vernaculaire, où les formes de relief sont également légèrement plus contrastées.

PREMIER PLATEAU

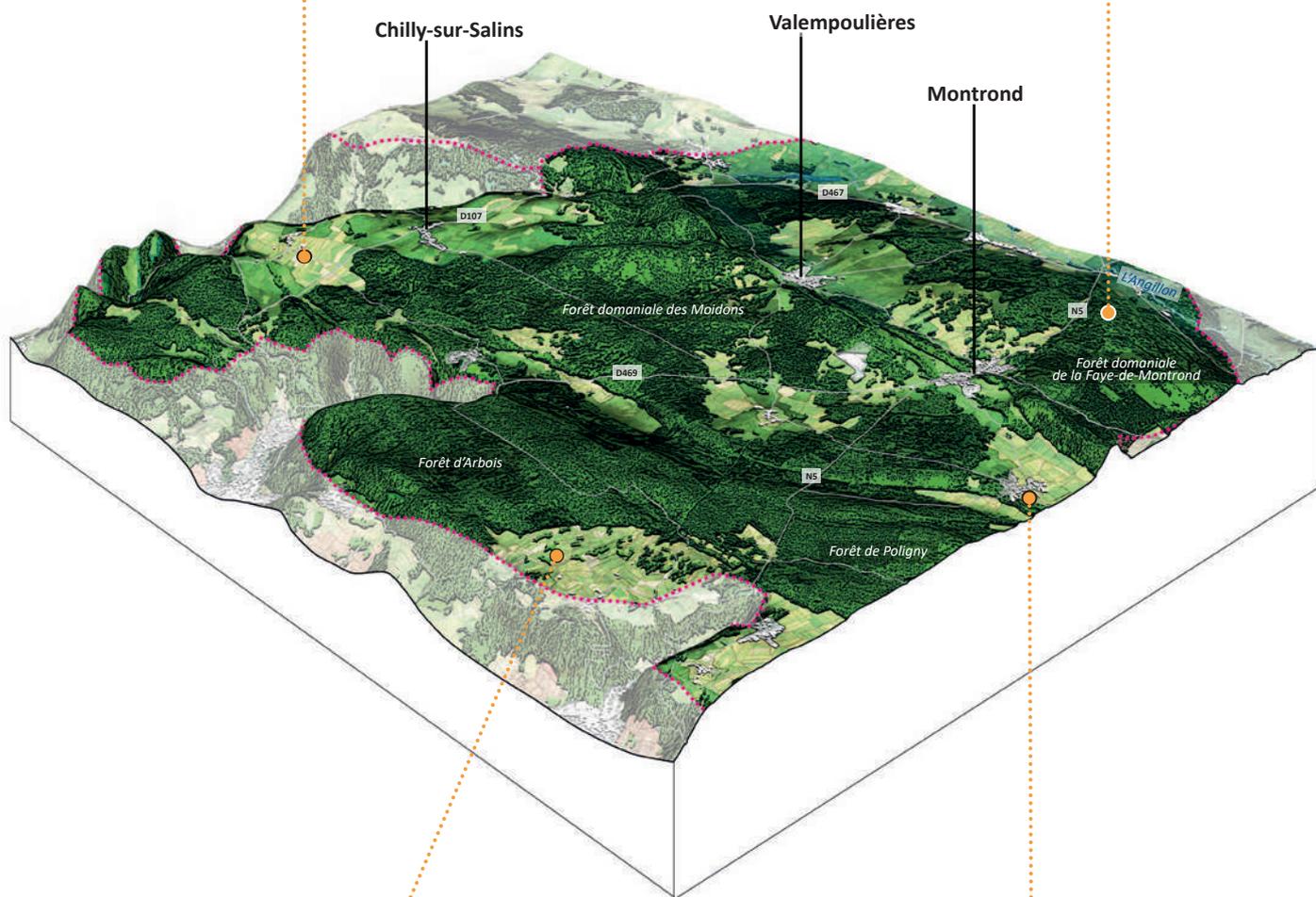
Des paysages vernaculaires entre clairières et murgers



De vastes clairières pâturées et occupées par des bâtiments agricoles



La gestion et l'exploitation des forêts

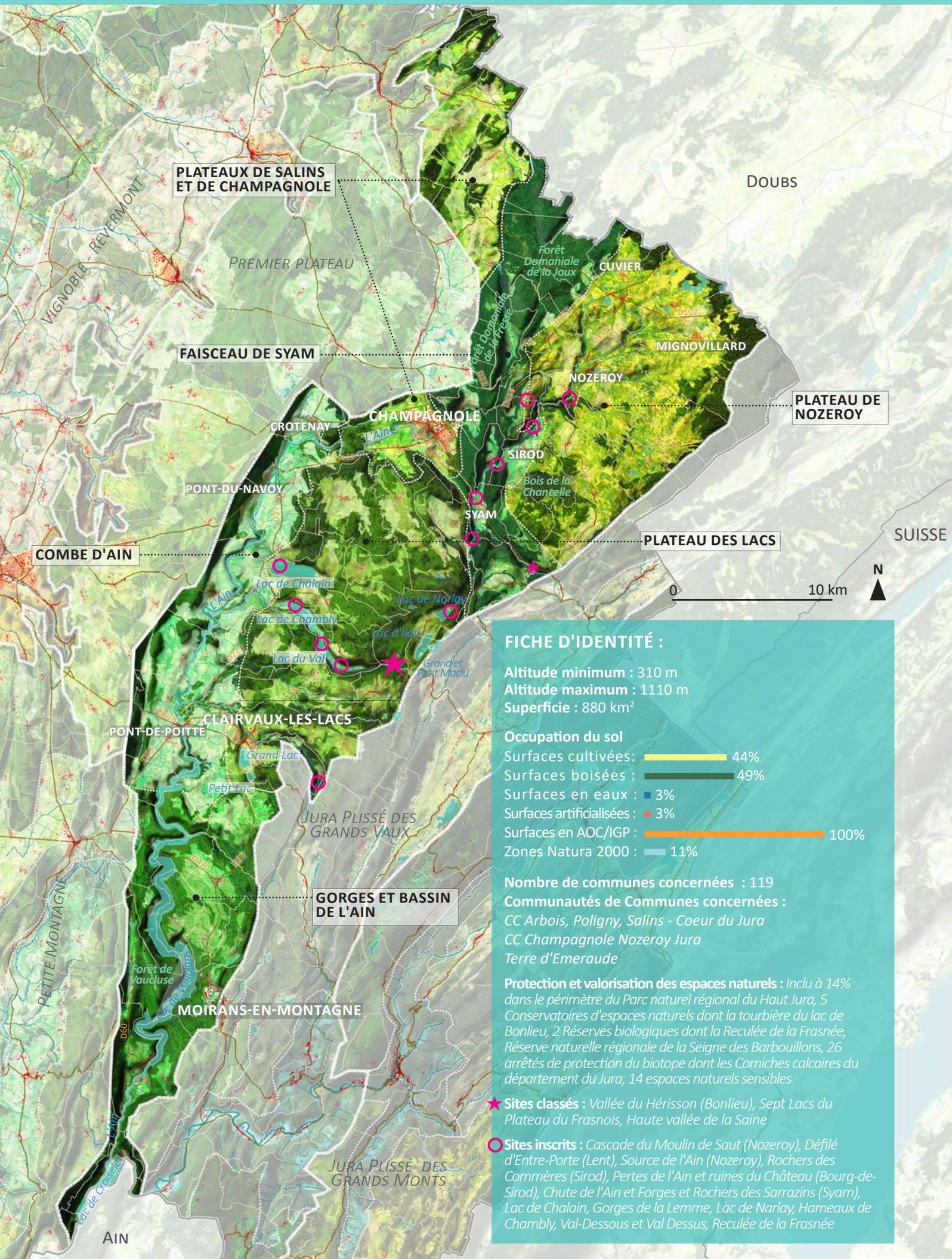


L'usage des murgers pour délimiter les parcelles



Les vastes maisons pastorales d'altitude

LE SECOND PLATEAU



FICHE D'IDENTITÉ :

Altitude minimum : 310 m
 Altitude maximum : 1110 m
 Superficie : 880 km²

Occupation du sol

Surfaces cultivées :	44%
Surfaces boisées :	49%
Surfaces en eaux :	3%
Surfaces artificialisées :	3%
Surfaces en AOC/IGP :	100%
Zones Natura 2000 :	11%

Nombre de communes concernées : 119
Communautés de Communes concernées :
 CC Arbois, Poligny, Salins - Coeur du Jura
 CC Champagnole Nozeroy Jura
 Terre d'Emeraude

Protection et valorisation des espaces naturels : Inclu à 14% dans le périmètre du Parc naturel régional du Haut Jura, 5 Conservatoires d'espaces naturels dont la tourbière du lac de Bonlieu, 2 Réserves biologiques dont la Reculée de la Frasnée, Réserve naturelle régionale de la Seigne des Barbouillons, 26 arrêtés de protection du biotope dont les Corniches calcaires du département du Jura, 14 espaces naturels sensibles

★ **Sites classés :** Vallée du Hérisson (Bonlieu), Sept Lacs du Plateau du Frasnais, Haute vallée de la Saine

○ **Sites inscrits :** Cascade du Moulin de Saut (Nozeroy), Défilé d'Entre-Porte (Lent), Source de l'Ain (Nozeroy), Rochers des Commères (Sirod), Pertes de l'Ain et ruines du Château (Bourg-de-Sirod), Chute de l'Ain et Forges et Rochers des Sarrazins (Syam), Lac de Chalain, Gorges de la Lemme, Lac de Narlay, Hameaux de Chambly, Val-Dessous et Val Dessus, Reculée de la Frasnée

SECOND PLATEAU

Cette grande unité paysagère s'inscrit dans la continuité de son homologue du Doubs. Elle s'étend du nord au sud sur plus de 50 km. La géographie du Second Plateau, est plus complexe que pour l'unité précédente. Il est effectivement traversé à l'est par la Vallée de l'Ain et à l'ouest par le faisceau de Syam qui marque une seconde rupture plus profonde du plateau. Cette géographie différencie des secteurs et décompose l'unité en plusieurs plateaux. Au Nord, les Plateaux de Salins, Nozeroy et Champagnole sont majoritairement cultivés tandis que le Plateau des lacs, façonné par les glaciers, accueille une couverture forestière abondante qui renforce la part de nature dans la composition des paysages.

Des plateaux cultivés aux versants enrichis

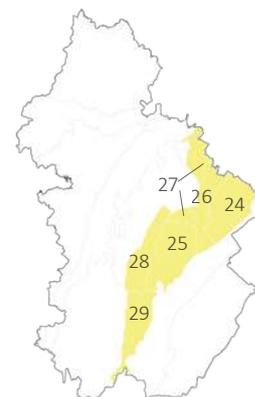
Sur cette partie des plateaux jurassiens, l'agriculture parvient encore à maintenir de grandes surfaces ouvertes, qui offrent de grands cônes de vue sur le paysage. On pense notamment aux plateaux de Nozeroy et de Salins, ainsi qu'à la Combe d'Ain. En parallèle, l'enrichissement ne cesse de gagner du terrain sur d'autres parties du territoire. Les structures bocagères, qui délimitent prairies et champs en déprises, se densifient, se transforment en bosquets puis en petites forêts.

Lacs, rivières et cascades

Contrairement au Premier Plateau, l'eau de surface occupe ici une part non négligeable des sols. On dénombre plus d'une dizaine de lacs, de nombreux étangs, rivières et cascades. Ces sites naturels se cachent dans des écrins boisés qui cloisonnent une multitude de paysages intimistes. Le lac artificiel de Vouglans, mis en eau à la fin des années 1960, serpente dans la partie sud de la vallée de l'Ain, et révèle une couleur vert azur qui contraste fortement avec ses versants boisés.

Une fréquentation non négligeable

La qualité des paysages aquatiques du Second Plateau induit une fréquentation de certains sites qui a conduit au projet de création du Grand Site de France « Vallée du Hérisson – Plateau des 7 lacs. » L'attrait touristique induit effectivement des transformations dans les paysages : stationnement important aux abords des sites fréquentés, construction d'infrastructures touristiques liées aux loisirs aquatiques, développement de lits touristiques à proximité directe des lacs, etc.



Sous-unités

- 24. Plateau de Nozeroy
- 25. Plateau des Lacs
- 26. Faisceau de Syam
- 27. Plateaux de Salins et de Champagnole
- 28. Combe d'Ain
- 29. Gorges et Bassin de l'Ain

Ci-dessous :

Le Second Plateau regorge de cascades et lacs naturels à découvrir au sein d'écrins boisés s'épaississant au fil des décennies



Belvédère des quatre Lacs © K.Samborska

SECOND PLATEAU



Quatre plateaux entaillés par l'Ain et le Faisceau de Syam



Village de Nozeroy et ses environs © Caudex - Fabriques

24. Le Plateau de Nozeroy un ensemble hérité des grands défrichements

Paysage dominant : pâtures bocages et bosquets

Ouverture du paysage : ouvert

Nature dominante des horizons : bocages et bosquets, forêt de la Joux au nord et forêt du Prince au sud.

Le plateau de Nozeroy présente un horizon largement dégagé en raison de sa topographie massive et d'une déforestation importante inscrite dans l'histoire. Son paysage se compose quasi exclusivement de pâturages dont le parcellaire est délimité par un grand réseau de haies bocagères qui suivent le relief du plateau. Ça et là quelques zones humides affectent ses parties inférieures. Quelques lambeaux forestiers ayant échappé au défrichement laissent une place dominante aux résineux. De petits villages aux fermes massives se dispersent sur le plateau à distance respectueuse les uns des autres. Les sources de l'Ain, la vallée de la Serpentine et le Val de Miège entaillent sa topographie par un système de gorges bien marquées. Même si elles restent modestes, ces dernières rompent avec vigueur la monotonie du paysage.



Lac de Chalain © K.Samborska

25. Le Plateau des Lacs un territoire boisé ouvert sur ses lacs

Paysage dominant : clairières habitées ou accueillant un lac

Ouverture du paysage : fermé

Nature dominante des horizons : versants boisés

Ce plateau extrêmement cloisonné se situe dans le prolongement du plateau de Nozeroy. Il s'en distingue cependant par une altitude plus basse et par une morphologie beaucoup moins pure. Ici, l'action des glaciers qui a été beaucoup plus forte a retravaillé profondément le profil des vallées et a aménagé des sites propices à l'installation de nombreux lacs. Le plateau s'organise sous la forme de petites clairières habitées noyées au milieu d'une forêt mélangée de feuillus et résineux. Elles se rétractent progressivement au profit des friches qui gagnent du terrain. De ce fait, la zone délivre des paysages souvent confinés qui ne libèrent la vue qu'au passage des vallées lacustres.

SECOND PLATEAU

Quatre plateaux entaillés par l'Ain et le Faisceau de Syam



Vue sur Syam © K.Samborska

26. Le Faisceau de Syam une rupture géographique aux paysages confinés

Paysage dominant : vallées encaissées, réseau hydrographique varié

Ouverture du paysage : fermé

Nature dominante des horizons : silhouettes de villages, versants boisés

Le Faisceau de Syam correspond à une zone géologiquement complexe qui sépare le Plateau de Nozeroy des Plateaux de Salins et Champagnole. Plusieurs crêtes aux versants boisés délimitent une succession de vallées encaissées accueillant quelques villages. Cet ensemble canalise une partie du réseau hydrographique du plateau empruntant un tracé nord-sud. Pertes et cascades composent ainsi le paysage et ont induit l'installation de forges et autres activités industrielles lors des siècles derniers. Les traces de ce patrimoine sont encore présentes aujourd'hui notamment au bord de l'Ain.



D471 alentours de Pont-du-Navoy © K.Samborska

28. La Combe d'Ain un ensemble ouvert tourné vers le Plateau des Lacs

Paysage dominant : champs et pâturages, l'Ain et sa ripisylve

Ouverture du paysage : ouvert

Nature dominante des horizons : étendues cultivées à l'est, la côte boisée de l'Heute à l'ouest

La combe d'Ain paraît surdimensionnée par rapport au gabarit de la rivière ; ce vaste évidement nord-sud se raccorde doucement au Plateau des Lacs à l'est tandis qu'il se retrouve limité par côte de l'Heute à l'ouest. Essentiellement constitué de cultures et de prairies, son paysage est très ouvert ; la vue atteint facilement les reliefs bordiers de la chaîne de l'Heute et du Plateau des Lacs. La rivière de l'Ain se devine quant à elle par sa ripisylve. La Combe d'Ain est ainsi le chemin d'accès principal vers les lacs du Second Plateau depuis l'ouest. Les villages traversés par les voies départementales, sont influencés par cette proximité dans leur développement urbain.



Belvédère de Loulle © K.Samborska

27. Les Plateaux de Salins et de Champagnole deux ensembles cultivés et habités

Paysage dominant : pâturages, ville de Champagnole

Ouverture du paysage : ouvert

Nature dominante des horizons : pentes boisées massifs forestiers lointains

Cette sous-unité se rattache au plateau de Levier qui se prolonge dans le Doubs. Sur la partie Jurassienne, les plateaux de Salins et Champagnole sont séparés par le Plateau des Moidons et présentent des paysages sensiblement différents. Du côté de Salins, l'occupation du sol s'équilibre entre forêt de résineux et finages dévolus à la pâture et à la fauche. Le terrain est bousculé par une série de petites rides topographiques. Du côté de Champagnole, la ville s'étale sur la vallée de l'Ain, au débouché de reculées qui marquent la transition avec le Plateau des Lacs.



Lac de Vouglans © Caudex-Fabriques

29. Les Gorges et le Bassin de l'Ain un territoire guidé par le Lac de Vouglans

Paysage dominant : lac de Vouglans et clairières disséminées sur ses hauteurs

Ouverture du paysage : fermés

Nature dominante des horizons : versants boisés

Le barrage de Vouglans structure le territoire par sa visibilité depuis une bonne partie de la zone. Il serpente dans l'ancienne vallée de l'Ain ; ses larges méandres sont guidés par la topographie abrupte des versants boisés. Le lac est en partie dédié aux activités de loisirs nautiques, où plages et infrastructures touristiques sont disséminées sur ses abords. Sur les hauteurs de Vouglans, les plateaux accueillent quelques clairières, la plus vaste s'étend autour des villages de Meussia, Maisod et Charchilla. Si ce secteur semble en apparence ouvert, la déprise agricole gagne du terrain au profit de formations semi-naturelles à l'allure de garrigue.

SECOND PLATEAU

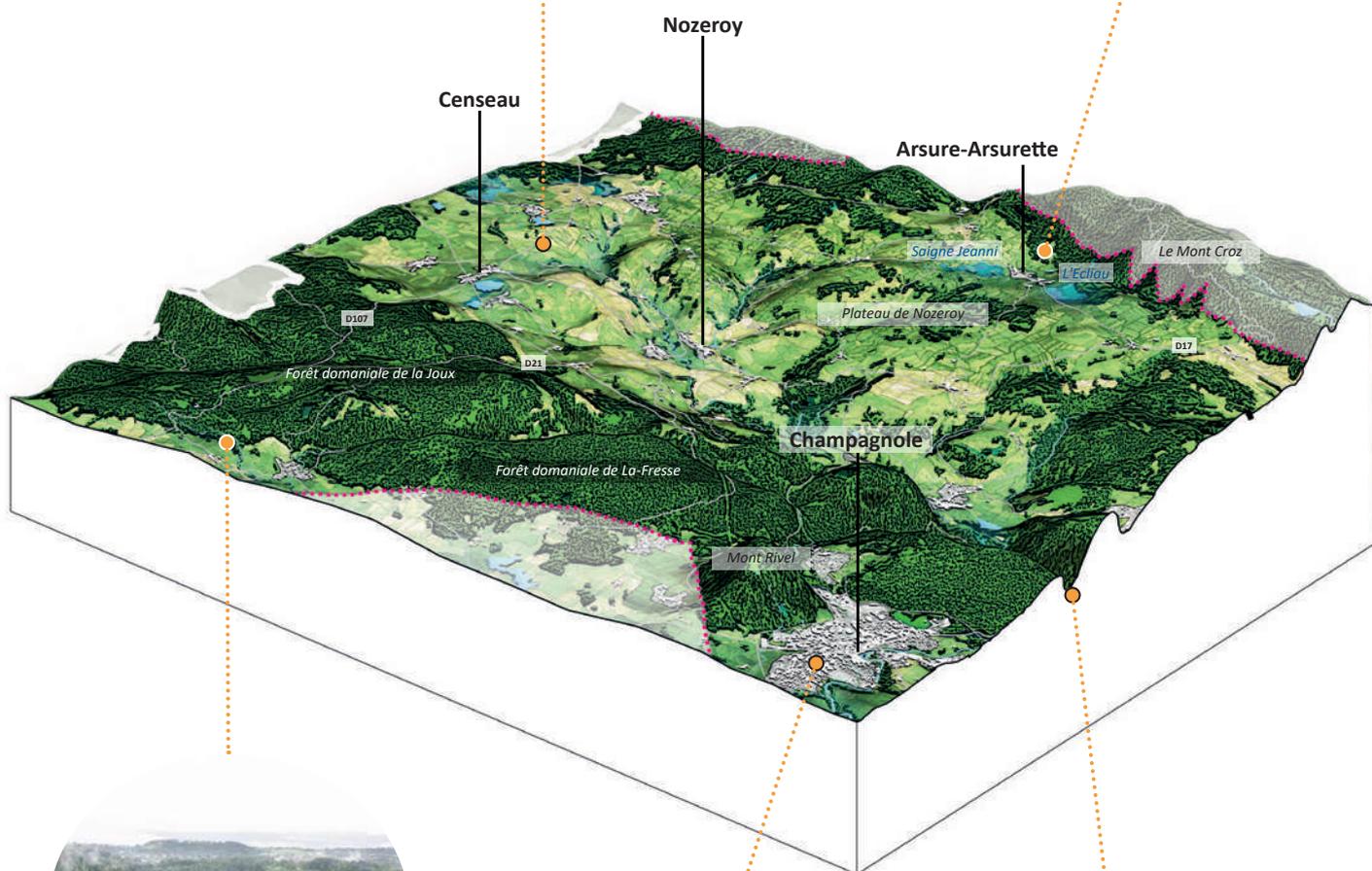
Quatre plateaux entaillés par l'Ain et le Faisceau de Syam



De grandes plaines et combes pâturées selon les réglementations de l'AOC Comté



Campings, bungalows existants ou en création à proximité des pôles touristiques



Une forêt en progression dans les vallées et sur les plateaux



Champagnole, une grande polarité urbaine

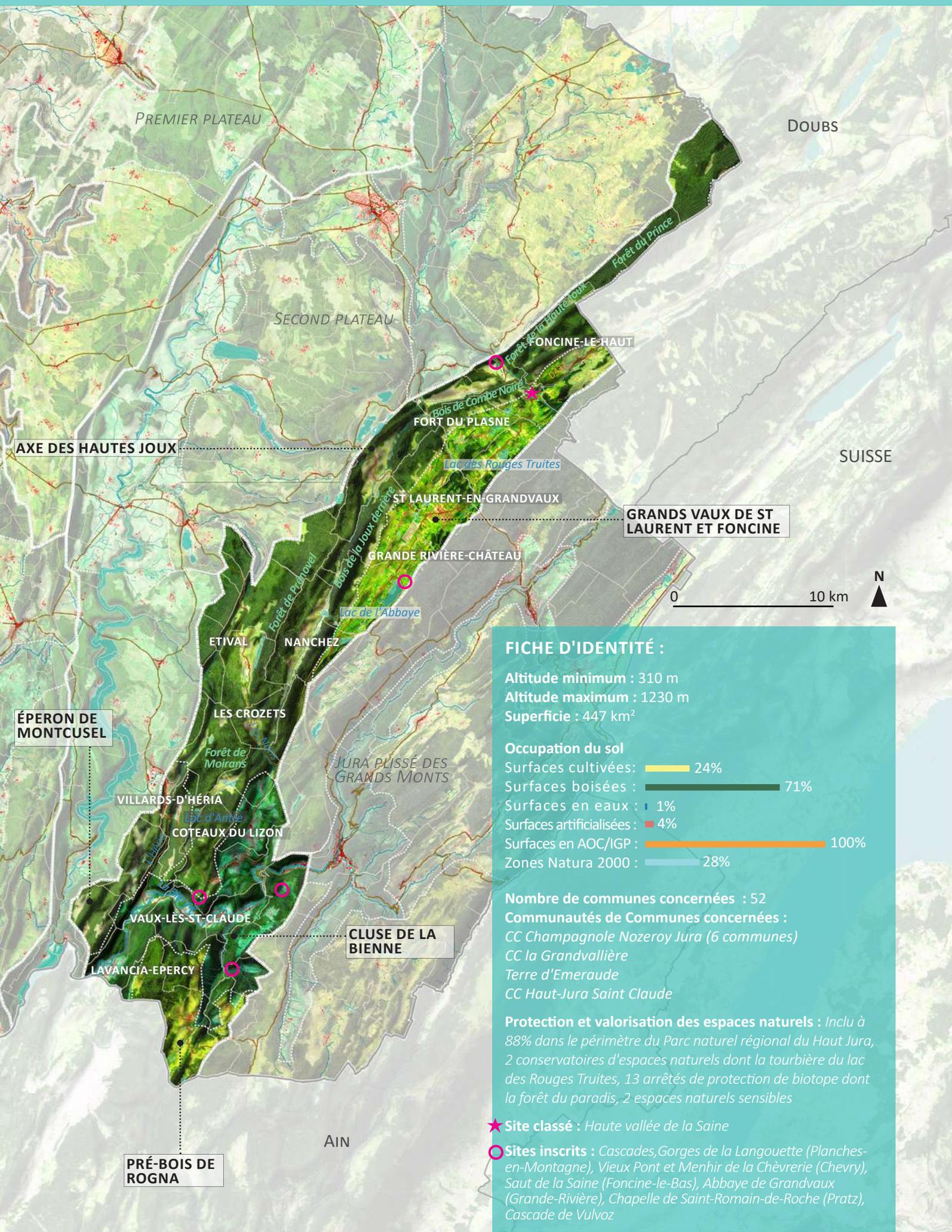


La présence et la valorisation de l'eau sous toutes ses formes



Belvédère des quatre Lacs © K.Samborska

LE JURA PLISSÉ DES GRANDS VAUX



FICHE D'IDENTITÉ :

Altitude minimum : 310 m
 Altitude maximum : 1230 m
 Superficie : 447 km²

Occupation du sol

Surfaces cultivées :	24%
Surfaces boisées :	71%
Surfaces en eaux :	1%
Surfaces artificialisées :	4%
Surfaces en AOC/IGP :	100%
Zones Natura 2000 :	28%

Nombre de communes concernées : 52
Communautés de Communes concernées :
 CC Champagne Nozeroy Jura (6 communes)
 CC la Grandvallièrre
 Terre d'Emeraude
 CC Haut-Jura Saint Claude

Protection et valorisation des espaces naturels : Inclu à 88% dans le périmètre du Parc naturel régional du Haut Jura, 2 conservatoires d'espaces naturels dont la tourbière du lac des Rouges Truites, 13 arrêtés de protection de biotope dont la forêt du paradis, 2 espaces naturels sensibles

★ **Site classé :** Haute vallée de la Saine

○ **Sites inscrits :** Cascades, Gorges de la Langouette (Planches-en-Montagne), Vieux Pont et Menhir de la Chèvrerie (Chevry), Saut de la Saine (Foncine-le-Bas), Abbaye de Grandvaux (Grande-Rivière), Chapelle de Saint-Romain-de-Roche (Pratz), Cascade de Vulvoz

JURA PLISSÉ DES GRANDS VAUX

Ce territoire marque l'entrée sur le premier palier de la Haute chaîne du Jura. Le jeu parallèle des plissements détermine des vaux relativement larges dont Saint-Laurent-en-Grandvaux fournit le plus bel exemple. Les parties en contrebas des Grands Vaux accueillent lacs et tourbières qui constituent, encore aujourd'hui, des pôles de froids extrêmes lors des hivers rigoureux. La hêtraie-sapinière développe ses plus beaux peuplements sur les monts encadrants creusés à certains endroits par des combes dévolues au pâturage.

Paysage d'interfaces

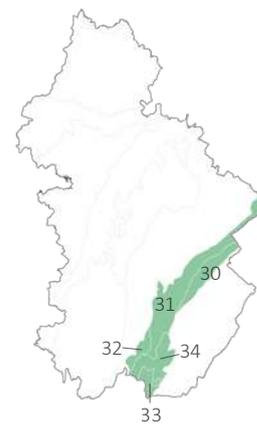
Les Grands Vaux marquent une transition faiblement perceptible avec ses unités voisines. On retrouve à la fois de nombreux plans d'eau qui font écho au Second Plateau tandis que son relief plissé l'apparente à l'ensemble géologique du Jura des crêtes. Cette interface linéaire révèle cependant un univers propre, dont la forme topographique accidentée, sous forme de petits vallonnements rend parfois difficile la définition de ses grandes caractéristiques paysagères.

Des milieux façonnés par les glaciers

Ici, plus qu'ailleurs, la période glaciaire a laissé une empreinte forte sur les milieux humides. L'action des glaciers qui a surcreusé la roche, est à l'origine de cette topographie constituée de nombreux replis visibles dans les vaux et clairières ouvertes. Des lacs et des tourbières se sont installés ensuite sur l'ensemble des bas-fonds où les froids extrêmes sont habituels en hiver. Ces nombreux plans d'eau et espaces humides sont encore préservés des itinéraires touristiques et des loisirs associés, ce qui leur confère un caractère plus sauvage et préservé que le plateau voisin des 7 lacs. La végétation arbustive regagne cependant du terrain sur ces espaces ayant connu de grands défrichements dans le passé.

Des forêts mixtes jardinées

La Vallée de l'Ain qui borde les Grands Vaux marque une limite dans l'étagement des essences forestières sur le massif. Au contact de ce territoire et du faisceau de Syam situé sur le Second Plateau, les forêts changent sensiblement de compositions, des feuillus aux forêts mixtes d'hêtraies sapinières et aux grandes sapinières et pessières. C'est dans ces massifs que s'est notamment répandue la célèbre forêt jardinée jurassienne. Ce traitement consiste à faire cohabiter toutes les classes d'âges et hauteurs d'arbres, par des prélèvements légers et réguliers de la ressource. Ce traitement est sans impact visuel sur les espaces boisés, puisque sans coupe rase complète, il assure une permanence du couvert forestier.



Sous-unités

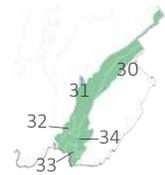
- 30. Grands Vaux de Saint-Laurent
- 31. Axe des Hautes Joux
- 32. Eperon de Montcusel
- 33. Pré-Bois de Rogna
- 34. Cluse de la Bienne

Ci-dessous :
Le paysage des Grands Vaux révèle une topographie accidentée accueillant de nombreuses zones humides



Le Lac de l'Abbaye © K.Samborska

JURA PLISSÉ DES GRANDS VAUX



De la forêt jardinée aux zones humides des grands vaux



Chaux-de-Prés © K. Samborska

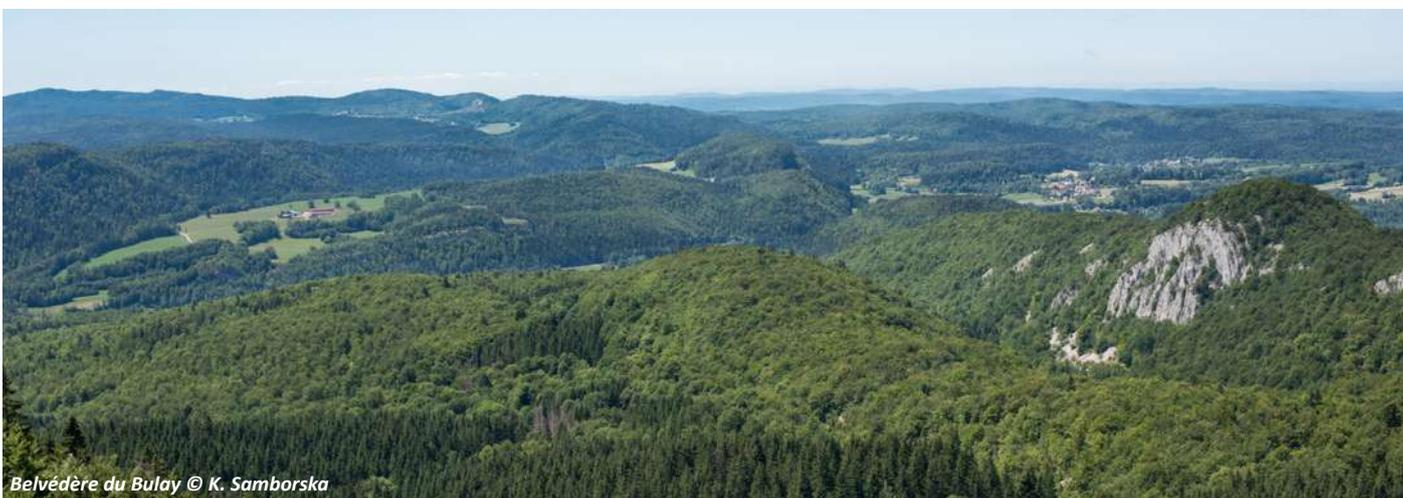
30. Les Grands Vaux de Saint-Laurent et Foncine un paysage ouvert, chahuté par la période glaciaire

Paysage dominant : prairies pâturées, hameaux et villages

Ouverture du paysage : ouvert

Nature dominante des horizons : le mont boisé des Hautes Joux au nord et le mont boisé de la Joux Devant au sud

Le nom « Grandvaux » prend ici tout son sens à travers cet axe nord-sud parallèle à l'unité suivante des Hautes Joux avec laquelle elle forme le binôme classique mont-val (ou anticlinal-synclinal). La topographie de cette vallée n'est cependant pas plane, elle se pare d'un relief retaillé par l'action glaciaire où la plupart des surcreusements sont issus de la fonte des glaces. Des lacs et des tourbières se sont installés ensuite dans ces bas-fonds connus pour leurs froids extrêmes en hiver. L'ensemble des Grands Vaux fut largement défriché dans le passé et présente encore aujourd'hui un paysage ouvert où de nombreux villages alternent avec des bosquets, des lambeaux de friches ou des tourbières. Le lac de l'Abbaye se cale quant à lui contre la forêt de la Joux Devant, la toile de fond des plans lointains.



Belvédère du Bulay © K. Samborska

31. L'Axe des Hautes Joux un plissement boisé exemplaire de la géologie Jurassienne

Paysage dominant : massifs forestiers et vallées sous forme de « clairières » habitées

Ouverture du paysage : peu ouvert

Nature dominante des horizons : versants boisés, silhouettes villageoises

Cet ensemble géographique illustre un exemple de forme géologique en plissement caractéristique du massif Jurassien : il suit un long axe de plissement du nord au sud constitué d'un mont (ou anticlinal) régulier, évidé par de vastes combes. Perpendiculairement cet axe deux cluses accueillent la Saine et la Lemme et se prolongent dans la continuité de l'axe du faisceau de Syam sur le Second Plateau. Au sud, la Cluse de la Bienne vient interrompre brutalement l'ensemble plissé. Dans ces vastes massifs forestiers, les villages et les espaces agricoles qui les entourent se calent sur des combes ou des vals. Ils s'illustrent à la fois sous forme de bandes de constructions continues le long des axes de circulation et sous forme éparpillées au milieu des pâtures. Toutes les parties hautes des reliefs sont occupées par une forêt de conifères qui, en allant vers le sud, se mélangent aux hêtres.

JURA PLISSÉ DES GRANDS VAUX

De la forêt jardinée aux zones humides des grands vaux



Belvédère sous la roche © K.Samborska

32. L'Éperon de Montcusel à la confluence entre Ain et Bienne

Paysage dominant : clairières habitées

Ouverture du paysage : fermé

Nature dominante des horizons : lisières forestières et pentes boisées

Au sud de Moirans, l'unité est bordée par les vallées confluentes de l'Ain et de la Bienne. Le val d'Héria s'y fraye un chemin du nord au sud. L'unité se distingue par des altitudes plus basses et par des dénivelés plus vigoureux. La couverture forestière, en majorité constituée de feuillus, est trouée de nombreuses clairières parfois reprises par l'enfrichement. Hameaux et villages denses s'intègrent dans ce relief marqué et restent visibles dans le paysage. Cette position de promontoire offre peu de panoramas sur les paysages de l'Ain et la Bienne en raison de l'importance des masques forestiers.



Alentours de Rogna © K.Samborska

33. Les Prés-Bois de Rogna un mont boisé dominant la Bienne

Paysage dominant : forêts et clairières habitées

Ouverture du paysage : fermé

Nature dominante des horizons : lisières forestières et versants boisés

Les Prés-Bois de Rogna constituent les plateaux surplombant la Cluse de la Bienne. Géologiquement il s'agit d'un mont (ou anticlinal) qui se prolonge dans le département de l'Ain. Sur son versant Est, moins abrupt, les villages de Rogna et Viry se sont installés à la faveur d'un léger palier. Les parties les plus hautes sont occupées par la forêt où les feuillus conservent une place importante. Les clairières qui parsèment l'ensemble sont menacées par la déprise et la végétation buissonnante.



D436 - Vaux-lès-Saint-Claude © K. Samborska

34. La Cluse de la Bienne une rupture dans l'axe nord-sud des Grands Vaux

Paysage dominant : les abords pâturés de la Bienne et ses versants boisés

Ouverture du paysage : relativement fermé

Nature dominante des horizons : versants boisés de la vallée

La Bienne entaille ici perpendiculairement des gorges plus ou moins étroites dans l'ensemble paysager des Grands Vaux. La vallée se desserre entre Chassal et Jeurre et autour de Lavancia pour dégager de petits bassins à fond plat accueillant pâtures et villages qui permettent à la vue d'accrocher les versants avec plus de recul. Perpendiculairement à la vallée, Lavans-les-Saint-Claude et le ravin du Long se raccordent au système de la Bienne dont ils constituent les périphéries. La forêt de feuillus pour l'essentiel, écrase de sa masse sombre l'ensemble des versants qui jalonnent les rives de la Bienne.

JURA PLISSÉ DES GRANDS VAUX

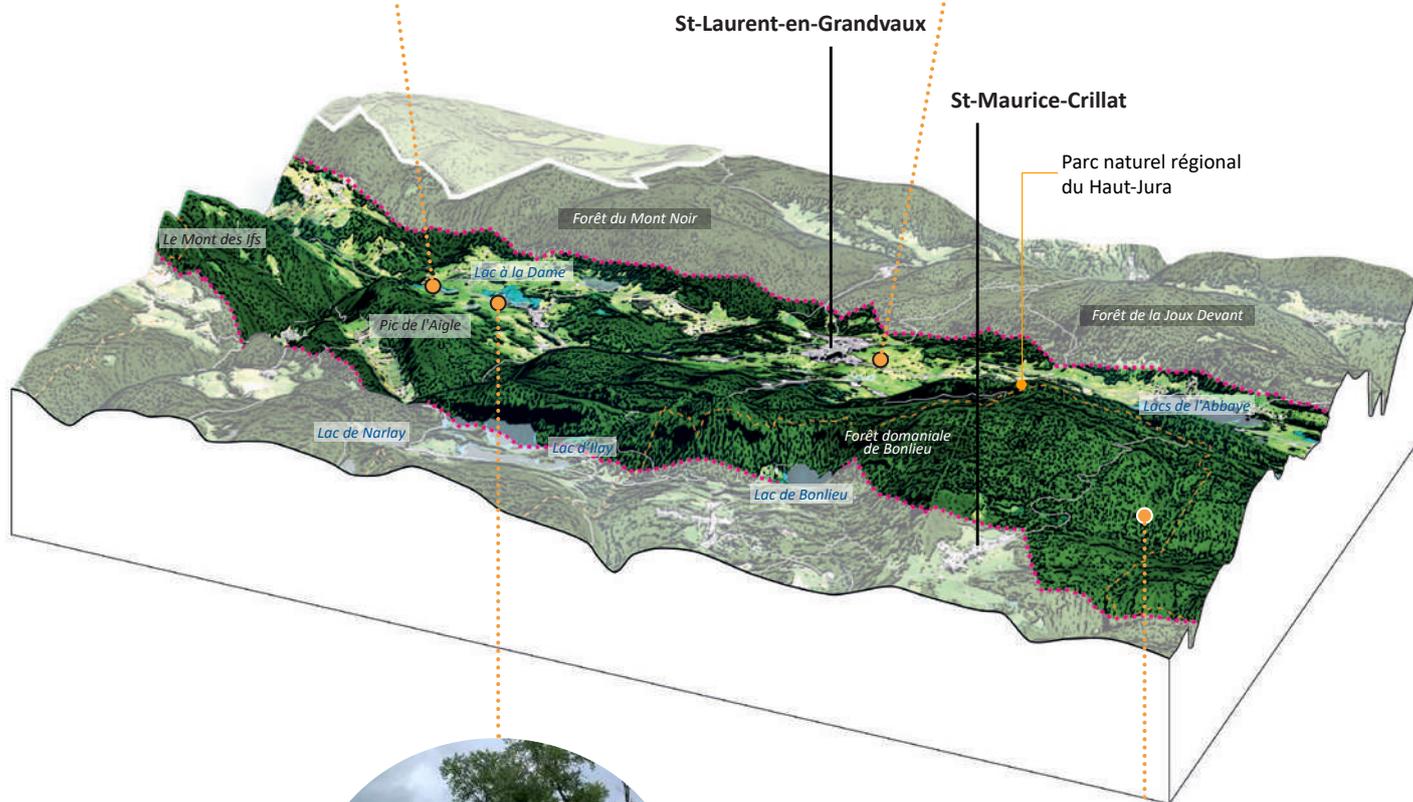
De la forêt jardinée aux zones humides des grands vaux



De nombreux milieux humides de qualité



Des maisons pastorales d'altitude regroupées en hameaux



Lacs et étangs, vestiges de la période glaciaire

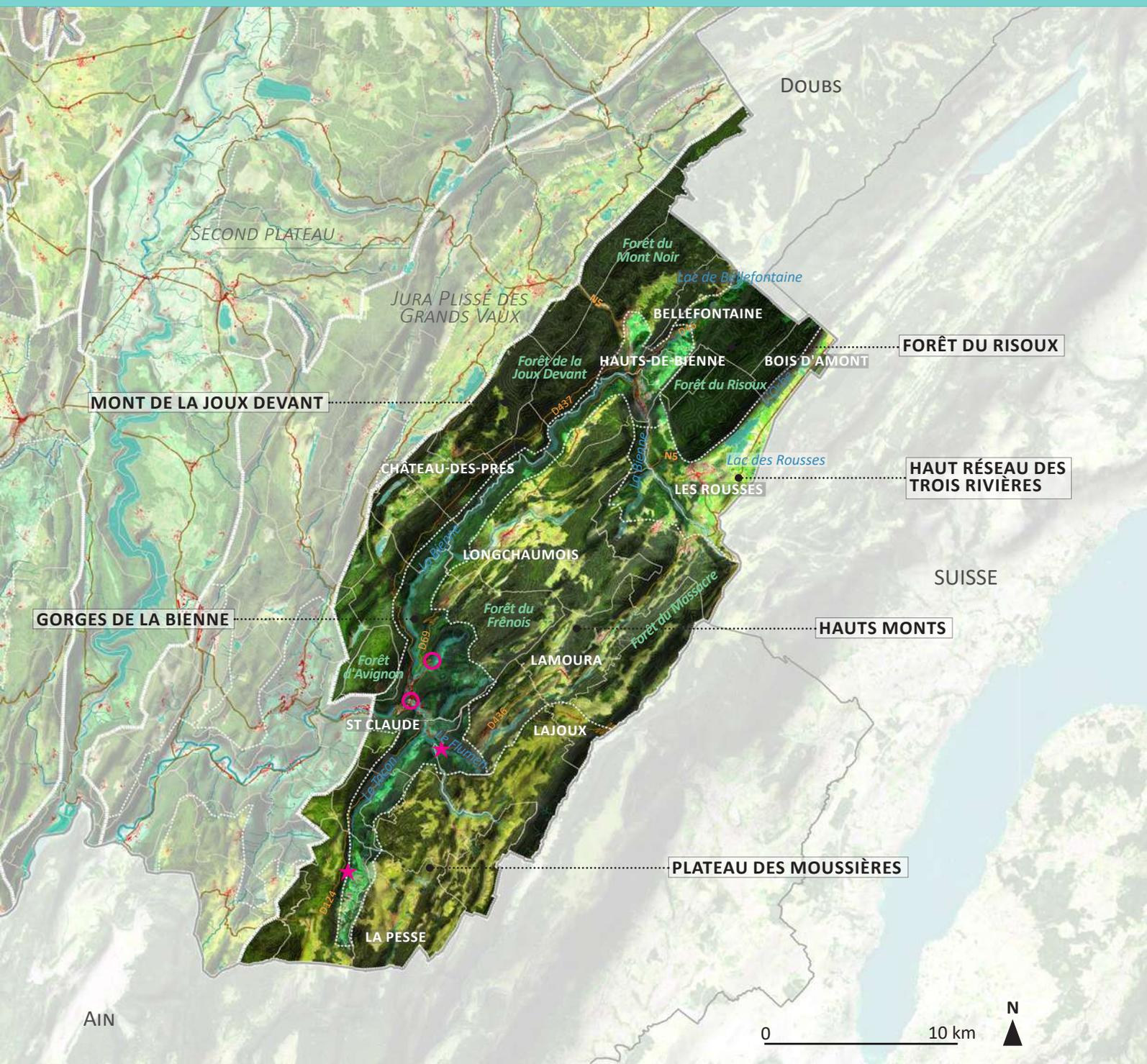


De grands massifs forestiers aux peuplements mixtes



Chaux-des-Prés © K.Samborska

LE JURA PLISSÉ DES GRANDS MONTS



FICHE D'IDENTITÉ :

Altitude minimum : 400 m
 Altitude maximum : 1480 m
 Superficie : 552 km²

Nombre de communes concernées : 34
 Communautés de Communes concernées : CC Champagnole
 Nozeroy Jura, CC la Grandvallière (4 communes), CC du Haut Jura,
 CC Haut-Jura Saint Claude, CC de la Station des Rousses - Haut Jura

Protection et valorisation des espaces naturels : *Totalement inclus dans le périmètre du Parc naturel régional du Haut Jura, 2 Conservatoires d'espaces naturels dont les côtes de la vallée de la Bienne, 17 arrêtés de protection du biotope dont les forêts d'altitude du Haut-Jura, 1 espace naturel sensible*

★ Sites classés : Gorges du Flumen, Cascade du Moulin des Bouchoux

○ Sites inscrits : Sites de Saint-Claude, Gorges de l'Abime

Occupation du sol

Surfaces cultivées :		20%
Surfaces boisées :		76%
Surfaces en eaux :		1%
Surfaces artificialisées :		3%
Surfaces en AOC/IGP :		100%
Zones Natura 2000 :		36%

JURA PLISSÉ DES GRANDS MONTS

L'unité se situe à l'extrême est du département, en contact avec la frontière Suisse. Elle englobe une partie des crêtes jurassiennes dont le Cret Pela, situé à 1495 mètres d'altitude, est le sommet du département. Sur cette partie du Jura plissé, les monts sont plus larges que les vaux. Ils se forment d'un sommet plan où se développe un paysage typique de prés-bois. Les rivières et particulièrement la Bienne ont entaillé le territoire créant de profondes gorges parallèles aux plissements, accompagnées de cluses perpendiculaires aux vales. Malgré sa géographie isolée, le territoire accueille un bassin de vie important avec les villes de Saint-Claude, Morbier et Les Rousses.

Un territoire industriel transfrontalier

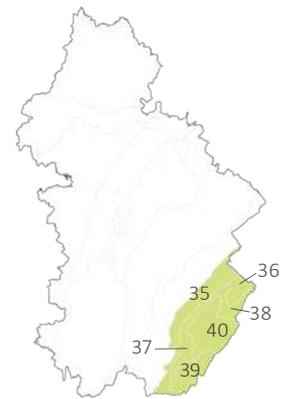
L'accessibilité vers la Suisse a favorisé le partage de savoir-faire communs et complémentaires entre le territoire et son pays voisin et ainsi le développement d'une activité industrielle concentrée principalement dans la vallée de la Bienne. Ceci se traduit dans le paysage des villes de Saint-Claude et Morez par un urbanisme dense, installé dans le fond de la vallée. Aujourd'hui le lien transfrontalier se poursuit par des déplacements pendulaires entre les lieux de vie situés sur les franges transfrontalières du territoire et des lieux de travail situés en Suisse.

L'empreinte du tourisme hivernal

Ici, le tourisme s'intègre à la vie rurale avec la pratique de la randonnée, du ski de fond et du ski alpin. Il constitue une activité dominante aux Rousses, où l'on retrouve toutes les caractéristiques d'une station de sports d'hiver : infrastructures d'accueil, remontées mécaniques, pistes de ski tracées dans les massifs forestiers, hébergements touristiques et centre urbain tourné vers le tourisme. D'autres stations de ski sont réparties sur le massif et placent ainsi le territoire comme une destination de sports d'hiver de moyenne montagne.

Des paysages de Pré-Bois

Les prés-bois alternent, sous forme de mosaïque, peuplements boisés, pâturages et arbres isolés et offrent des ressources herbagères et forestières. Ces paysages résultent de l'évolution de l'exploitation du massif au fil des époques. Autrefois entièrement boisé, le territoire est défriché à partir du Moyen-Âge, puis intensément exploité pour les besoins de l'industrie. Cette dynamique change au XIX^e siècle, où l'arbre reprend du terrain sur les zones délaissées par les paysans. Tout ce processus conduit à la création des prés-bois mais révèle également des paysages fragiles dépendants du maintien de l'activité pastorale.



Sous-unités

- 35. Mont de la Joux Devant
- 36. Forêt du Risoux
- 37. Gorges de la Bienne
- 38. Haut Réseau des Trois Rivières
- 39. Plateau des Moussières
- 40. Les Hauts Monts

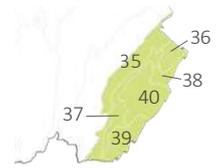
Ci-dessous :

Les Hauts Monts, des paysages où les hameaux dispersés se sont installés en amont des prairies et en contrebas des prés-bois



Le Manon © K.Samborska

JURA PLISSÉ DES GRANDS MONTS



La montagne habitée aux paysages industriels et touristiques



D437 - Château-des-Prés © K.Samborska

35. Le Mont de la Joux Devant la fontière boisée avec les Grands Vaux

Paysage dominant : forêt mixte et clairières
Ouverture du paysage : fermé
Nature dominante des horizons : forêts et lisières boisées

Le massif de la Joux Devant est issu d'un ensemble plus vaste situé dans le Doux, qui se divise en deux parties dans le Jura, dont la forêt du Risoux constitue la seconde partie. Il s'agit d'un pli régulier caractéristique : un sommet aplati délimité par des versants raides. Deux cluses à peine marquées rompent sa régularité au niveau du passage de la N5 et au niveau du raccordement à la Bienne plus au sud. La hêtraie-sapinière a conservé, mieux qu'ailleurs sa physionomie des origines. La combe déboisée de Château-des-Prés est divisée en clairières qui accueillent le village, des hameaux et des alpages, jalonnés de marais et tourbières.



Vue sur la Forêt du Risoux - Les Rousses © K.Samborska

36. La Forêt du Risoux à la confluence entre la Bienne et les Trois Rivières

Paysage dominant : le massif forestier du Risoux
Ouverture du paysage : fermé
Nature dominante des horizons : forêts

La forêt du Risoux s'étend sur l'ensemble du mont (ou anticlinal) sur lequel elle s'est installée. Cette forêt compacte est majoritairement composée d'une hêtraie-sapinière. Les clairières d'alpages restent rares et peu étendues. La sous-unité accueille le village de Bellefontaine sur sa partie nord, qui ouvre un panorama sur la ville de Morez. La forêt du Risoux se termine brutalement en promontoire à l'aplomb des gorges de la Bienne. Le massif est reconnu historiquement pour avoir été un lieu de résistance important lors de la Seconde Guerre Mondiale, sa traversée permettait d'accéder rapidement à la Suisse.



Saint-Claude © K.Samborska

37. Les Gorges de la Bienne un canyon urbanisé

Paysage dominant : masses sombres des gorges boisées, silhouettes urbaines
Ouverture du paysage : fermé
Nature dominante des horizons : falaises boisées et bassins urbanisés

Avec un dénivelé moyen d'environ 500 m, les gorges de la Bienne font figure de véritable canyon. L'action érosive a entaillé profondément le plancher de sa vallée pour y façonner des gorges resserrées que les routes et la célèbre ligne des Hirondelles ne parviennent pas à emprunter d'une manière continue. De ce fait, la Bienne contribue à isoler plus qu'à relier. La forêt est omniprésente sur les versants orientés au nord (ubac). Mais sur les versants orientés au sud (adret), de larges clairières se sont établies en profitant de quelques replats. Au sud, les gorges se recoupent avec des vallées adjacentes du Tacon et du Flumen tout aussi encaissées. En raison des contraintes physiques, ce territoire s'organise d'une manière singulière où l'aspect sauvage de ses paysages contraste fortement avec bassins de vie industrialisés densément urbanisés.

JURA PLISSÉ DES GRANDS MONTS

La montagne habitée aux paysages industriels et touristiques



Les Rousses - © K.Samborska

38. Le Haut Réseau des Trois Rivières le bassin touristique des Rousses

Paysage dominant : la station des Rousses et les vallées secondaires
Ouverture du paysage : variable
Nature dominante des horizons : versants boisés des monts

La sous-unité se décompose en deux ensembles bien distincts. Au nord, le bassin des Rousses et du Bois d'Amont est très ouvert. Il accueille la diversité des infrastructures hivernales et estivales qui composent la commune des Rousses. Au sud et à l'ouest, le relief est entaillé de plusieurs gorges qui produisent des paysages plus isolés et intimistes. L'habitat est isolé et dispersé sous forme de prés-bois séparés les uns des autres par une forêt compacte. L'ensemble constitue ainsi la tête de plusieurs bassins hydrographiques divergeant : la Bienne qui s'enfonce dans les Gorges de la Chaille, l'Orbe qui file vers la Suisse et la Valserine qui plonge vers le Sud.



La Pessière © K.Samborska

39. Le Plateau des Moussières les paysages ouverts de la Haute-Chaîne

Paysage dominant : alpages, prés-bois
Ouverture du paysage : relativement ouvert
Nature dominante des horizons : sommets des rides boisés

Le plateau des Moussières occupe la partie sud de la Haute Chaîne à 1300 m d'altitude. Il présente une structure physique de bloc élevé similaire aux Hauts-Monts. Il prend le nom de « plateau » par son relief atténué, légèrement accidenté dont l'ossature est faite de couloirs et de chaînons parallèles suivant un axe nord-sud. La différence majeure avec les Hauts-Monts tient ici aux déboisements qui furent plus importants. En conséquence, la forêt se structure en alignements calés sur les rides topographiques du relief. Le paysage qui en résulte est davantage ouvert et dévoile une végétation typique du pré-bois.



Vue depuis le belvédère de la Cernaïse © K.Samborska

40. Les Hauts Monts un paysage montagnard typique d'alpages et prés-bois

Paysage dominant : alpages, prés-bois
Ouverture du paysage : fermé
Nature dominante des horizons : les versants boisés des monts encadrants

Limitée sur toutes ses faces par les entailles de la Bienne, de la Valserine et du Flumen, cette sous-unité se présente comme un bloc élevé. Le jeu alterné des monts et des vaux ne crée ici que des structures de second ordre où les zones défrichées ne suivent qu'imparfaitement les indications du relief. Les forêts de feuillus s'imposent en bordure de la Bienne puis, à mesure que l'on gagne de l'altitude, les conifères prennent le pas pour devenir dominants sur la Forêt du Massacre. Les combes et les vaux conservent les lambeaux de forêts tandis que les parties hautes sont trouées de nombreuses clairières d'alpage qui forment un paysage de prés-bois typique. L'habitat lâche et dispersé est principalement représenté par des corps de fermes massifs. L'empreinte touristique est également présente sur le plateau des Hauts-Monts, par des ensembles de résidences saisonnières et la station de ski de la Serra.

JURA PLISSÉ DES GRANDS MONTS

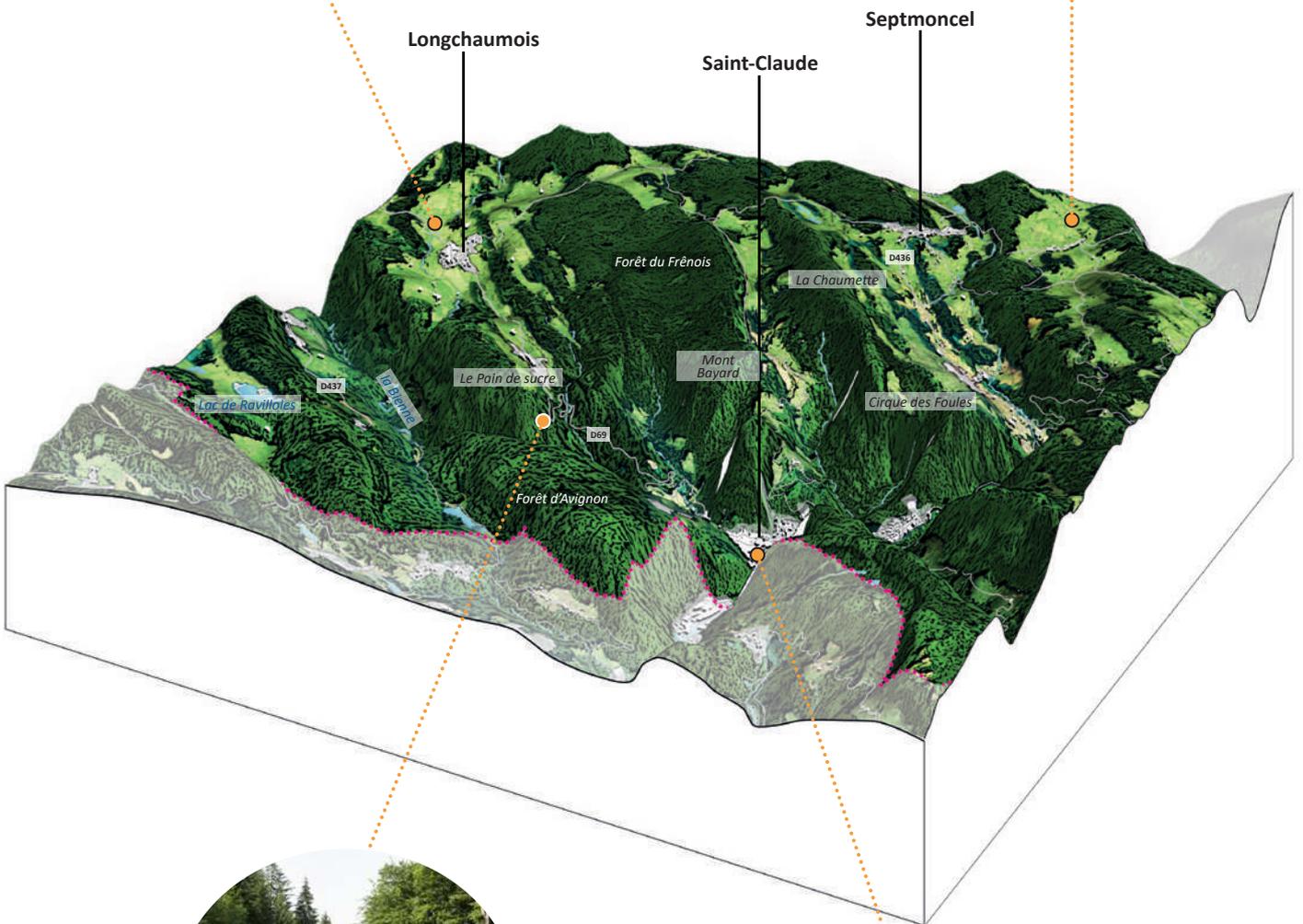
La montagne habitée aux paysages industriels et touristiques



Le développement de formes urbaines issues de l'activité touristique



Les paysages d'altitudes formés les Pré-Bois



De grands ensembles forestiers traversés par des axes routiers majeurs



L'industrialisation historique de la vallée de la Bienne



Morez © K.Samborska

Un diagnostic concerté

Retour sur les stands et ateliers de concertation :

Lundi 12 juillet 2021 :

- un stand grand public + un atelier avec les élus à Lons-le-Saunier
- un stand grand public + un atelier avec les élus à Clairvaux-les-Lacs

Mardi 13 juillet 2021 :

- un stand grand public aux Rousses
- un stand grand public à l'Aire-viticole de La Caborde



Stand de concertation installé à Clairvaux (place du 8 Mai 1945)



Stand de concertation installé à Lons-le-Saunier (place de la Liberté)

Mobilisation du public et niveau de connaissance de l'outil Atlas des Paysages :

- Un intérêt pour les stands et une participation importante aux ateliers (environ 50 groupes sur les deux jours + une quinzaine d'élus)
- Un temps important de participation aux stands: environ 15 minutes d'échanges avec chaque participant
- Pas ou peu de connaissance de l'outil Atlas des Paysages Départementaux...
- ...Mais un réel engouement pour la révision de l'Atlas des Paysages du Jura et sa diffusion au grand public
- Des attentes orientées sur la découverte touristique du territoire, une mise en valeur de la nature, la protection de l'environnement
- La nécessité de poursuivre les actions de sensibilisation du public autour des Atlas des Paysages qui sont encore peu reconnus

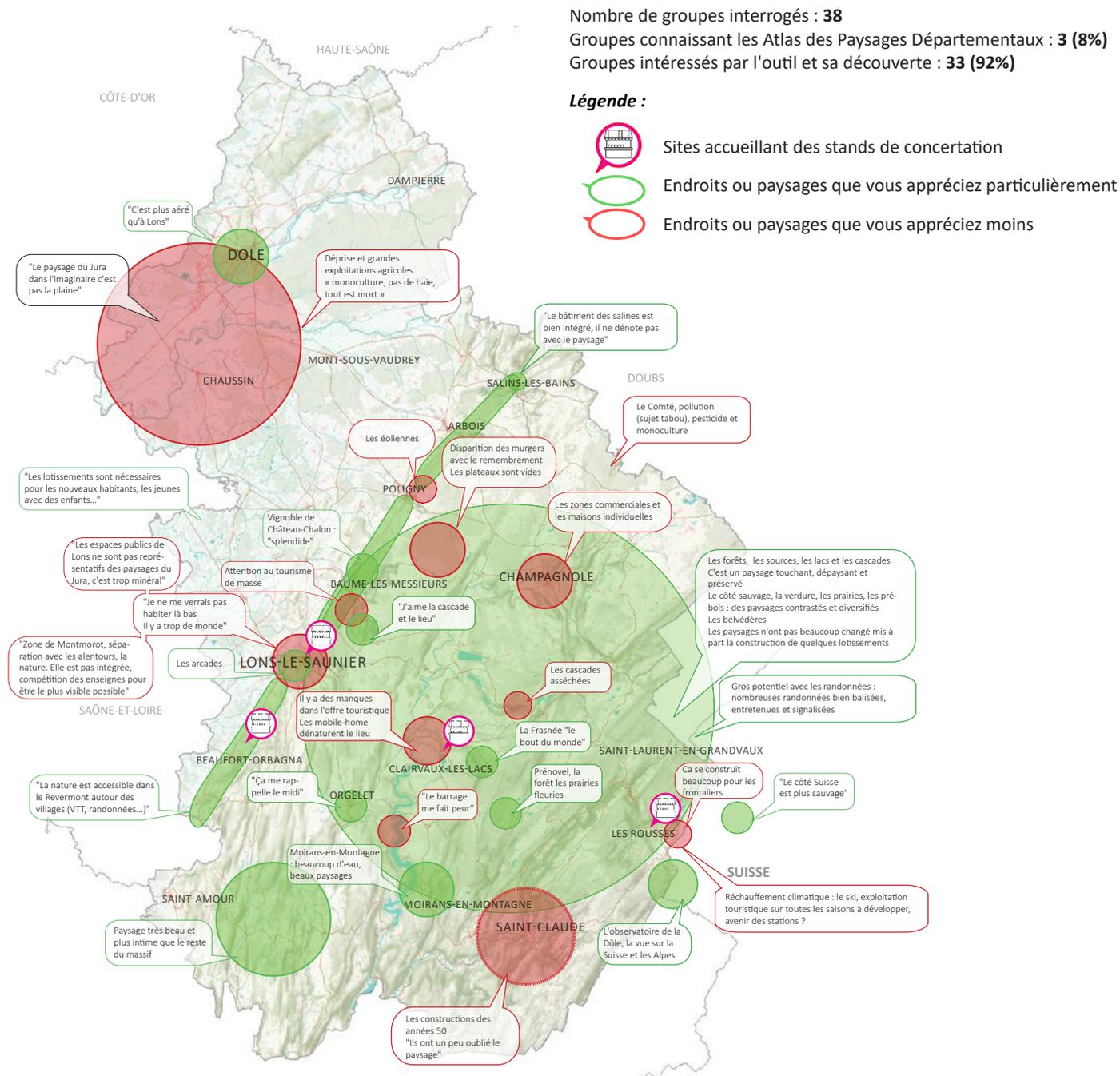


Atelier de concertation avec les élus à Clairvaux-les-Lacs (Communauté de Communes du Pays des Lacs)

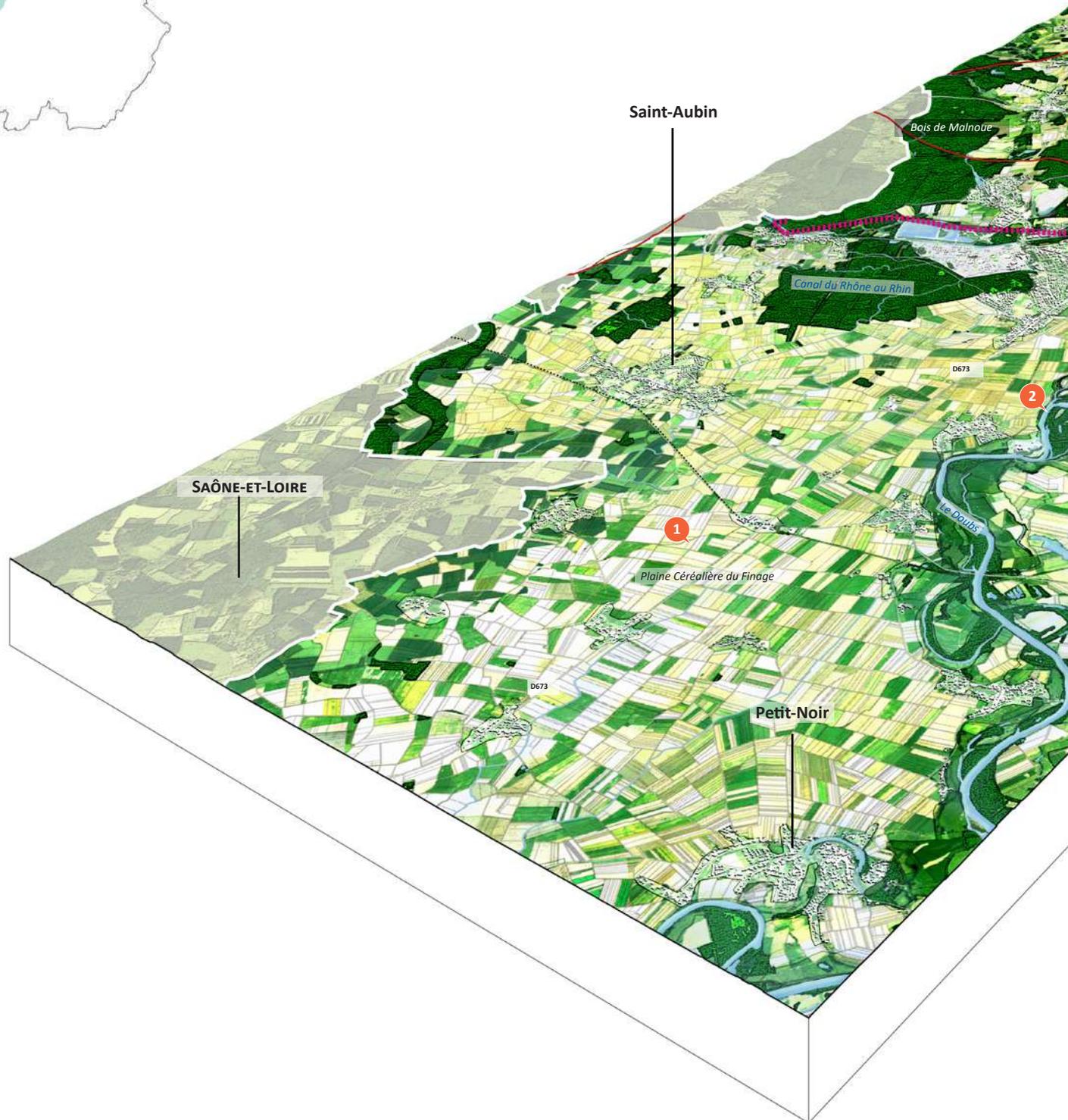
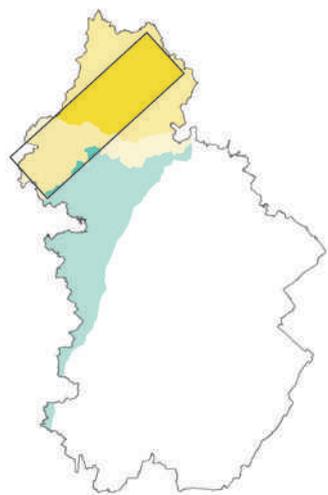
Les discours récurrents :

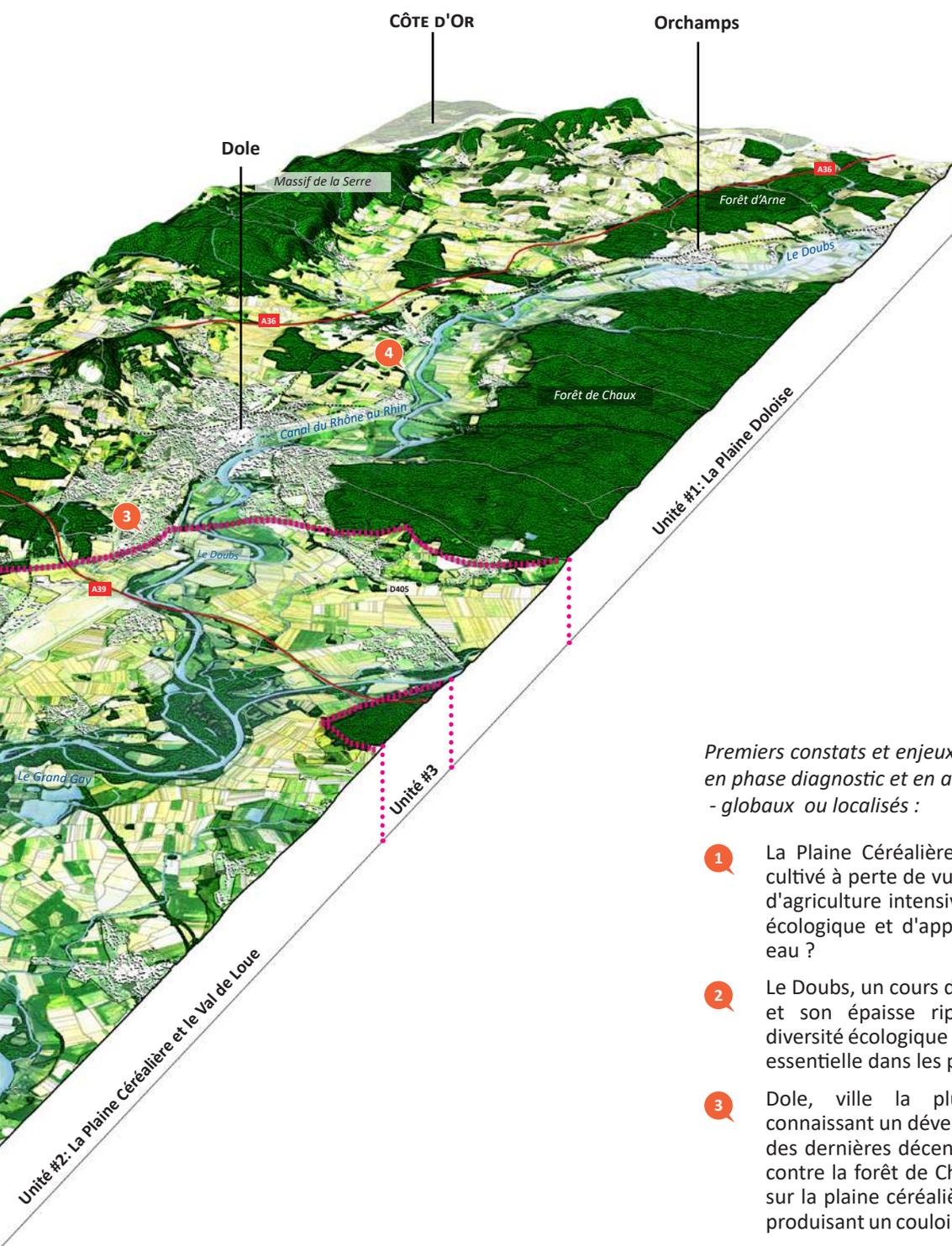
- **La naturalité et la richesse des paysages** : un territoire authentique, dépaysant, regorgeant d'espaces naturels, forestiers et aquatiques
- **Une prise de conscience des enjeux actuels liés à l'évolution des paysages** :
 - Des espaces naturels et forestiers en mutation : maladies des peuplements, perte de savoir-faire vis-à-vis des forêts jardinées, un étagement des espèces qui va évoluer
 - Une agriculture riche et diversifiée qui est de plus en plus monospécifique et intensive notamment dans les plaines et qui fait face à un appauvrissement de la ressource en eau.
- Un patrimoine architectural riche qui doit cohabiter avec de nouvelles formes urbaines qui s'étendent et banalisent les paysages jurassiens.
- Une croissance de la population touristique sur le territoire qui engendre une mutation de l'offre. On ressent un paradoxe : une grande publicité autour de l'image du Jura pour développer le tourisme mais une augmentation de la fréquentation qui est globalement mal vécue par les habitants.
- L'impact du changement climatique sur le territoire, déjà visible, qui va s'intensifier et changer en profondeur un paysage de caractère

Cartographie des fiertés et inquiétudes :



Bloc diagramme le long du Doubs





Premiers constats et enjeux pour les paysages du Jura, relevés en phase diagnostic et en ateliers de concertation :

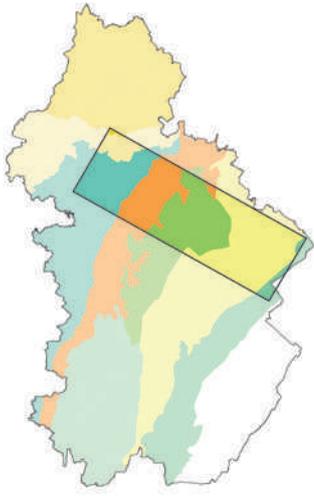
- globaux ou localisés :

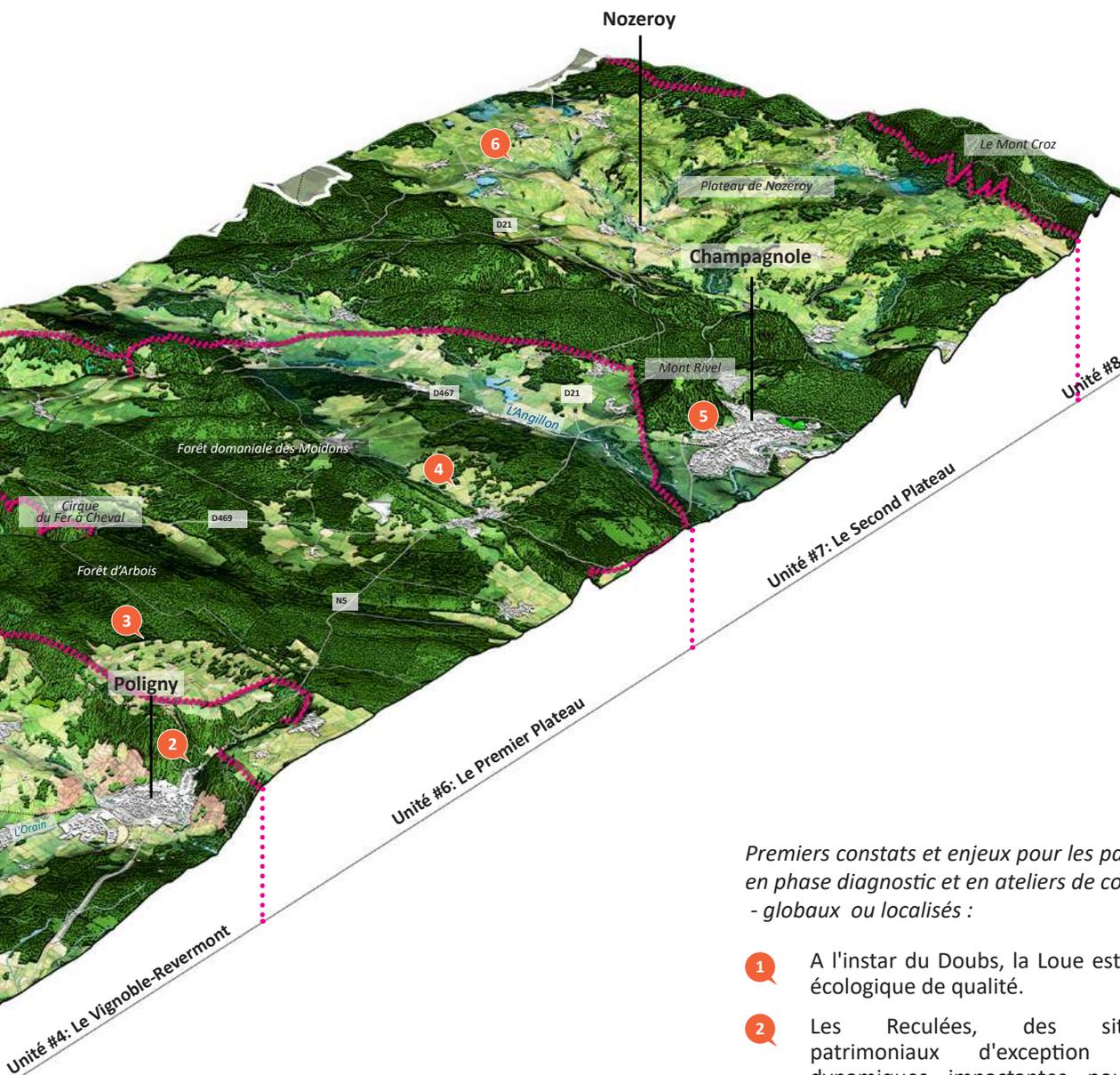
- 1 La Plaine Céréalière du Finage, un ensemble fertile cultivé à perte de vue. Quel devenir pour les paysages d'agriculture intensive dans un contexte de transition écologique et d'appauvrissement de la ressource en eau ?
- 2 Le Doubs, un cours d'eau au tracé sinueux. Ses mortes et son épaisse ripisylve contiennent une grande diversité écologique et créent une trame verte et bleue essentielle dans les paysages de la plaine céréalière.
- 3 Dole, ville la plus peuplée du département, connaissant un développement urbain important au fil des dernières décennies : au sud, la ville vient butter contre la forêt de Chaux, à l'est elle s'étend aisément sur la plaine céréalière, elle s'étire le long de la D405 produisant un couloir urbanisé de plusieurs kilomètres.
- 4 Le canal du Rhin au Rhône doublé de l'itinéraire Eurovélo 6 : deux grandes infrastructures touristiques pour le nord du département.



0 5 Km 10 Km

Bloc diagramme de la Loue à Nozeroy





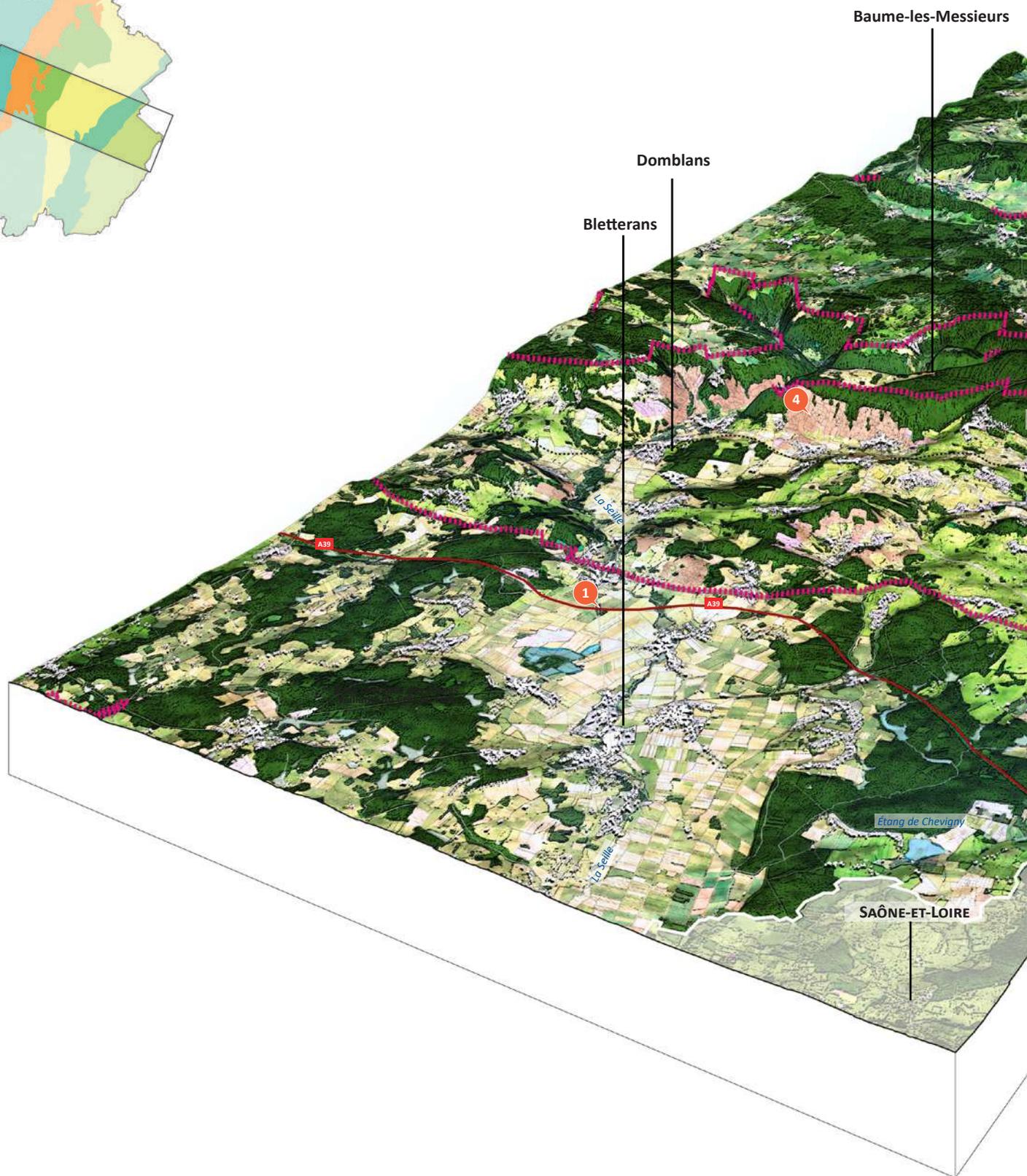
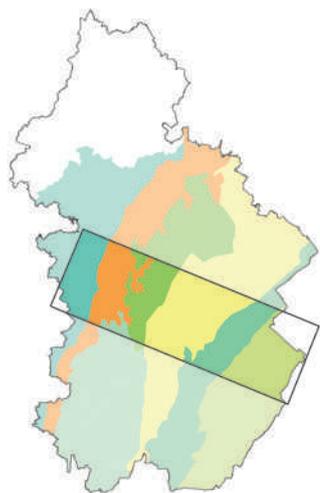
Premiers constats et enjeux pour les paysages du Jura, relevés en phase diagnostic et en ateliers de concertation :
- globaux ou localisés :

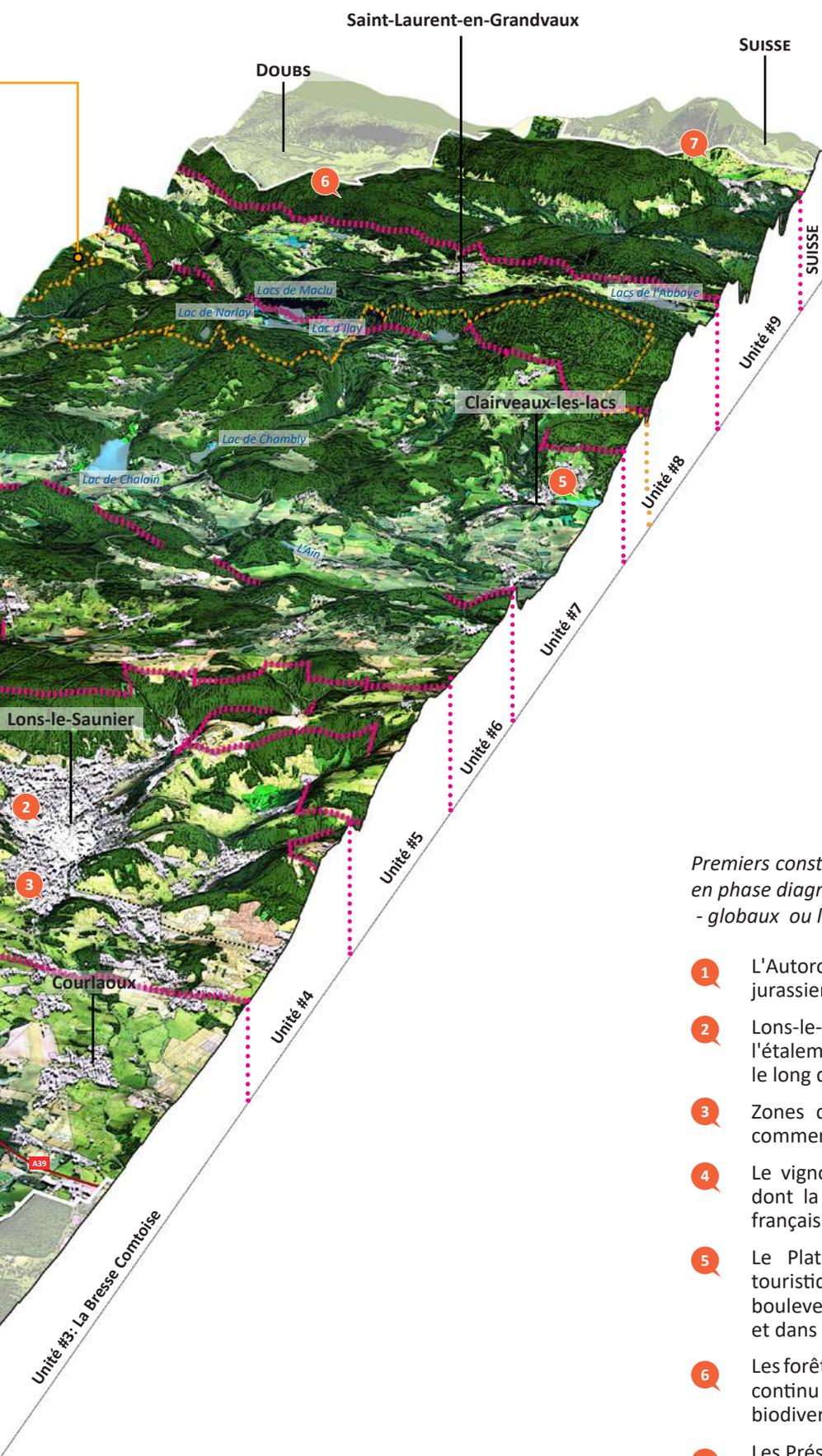
- 1 A l'instar du Doubs, la Loue est bordée d'un corridor écologique de qualité.
- 2 Les Reculées, des sites naturels et patrimoniaux d'exception soumis à deux dynamiques impactantes pour leurs paysages :
- Le développement urbain du réseau de villes et villages situés à leur embouchure
- Le tourisme de masse et la surfréquentation des sites attractifs
- 3 Parc éolien de Chamole, seul site d'implantation d'éoliennes sur le département. Quel avenir pour les énergies renouvelables dans les paysages du Jura ?
- 4 Le Premier Plateau karstique, un ensemble cultivé et pâturé ne retenant pas les eaux de surface. Comment adapter ou faire évoluer les modèles agricoles sur les plateaux calcaires face au réchauffement climatique ?
- 5 Champagnole, ville d'influence pour les plateaux jurassiens, définie par les habitants comme un pôle commercial du quotidien.
- 6 Le Plateau de Nozeroy, un plateau ouvert, dédié à l'agriculture sous influence de la charte de l'AOC Comté.



Bloc diagramme de Lons-le-saunier à Morbier

Limite du Parc naturel régional du Haut-Jura





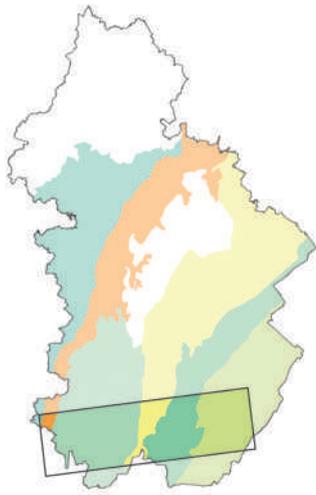
Premiers constats et enjeux pour les paysages du Jura, relevés en phase diagnostic et en ateliers de concertation :
- globaux ou localisés :

- 1 L'Autoroute A39, infrastructure qui traverse la plaine jurassienne du nord au sud.
- 2 Lons-le-Saunier, préfecture du département, dont l'étalement urbain a pris place progressivement sur et le long du relief ondulé du Revermont.
- 3 Zones d'activités en entrée de ville, circulantes et commerciales.
- 4 Le vignoble Jurassien, caractérisé par plusieurs AOC dont la notoriété est croissante au sein du marché français.
- 5 Le Plateau des Lacs accueille une fréquentation touristique grandissante qui induit des bouleversements sur l'offre de logements saisonniers et dans la consommation des produits touristiques.
- 6 Les forêts mixtes du Jura, une gestion jardinée à couvert continu apportant des bénéfices pour le paysage et la biodiversité.
- 7 Les Prés-Bois, une gestion mixte agro-sylvicole d'altitude caractéristique du Haut-Jura, à l'équilibre fragile.

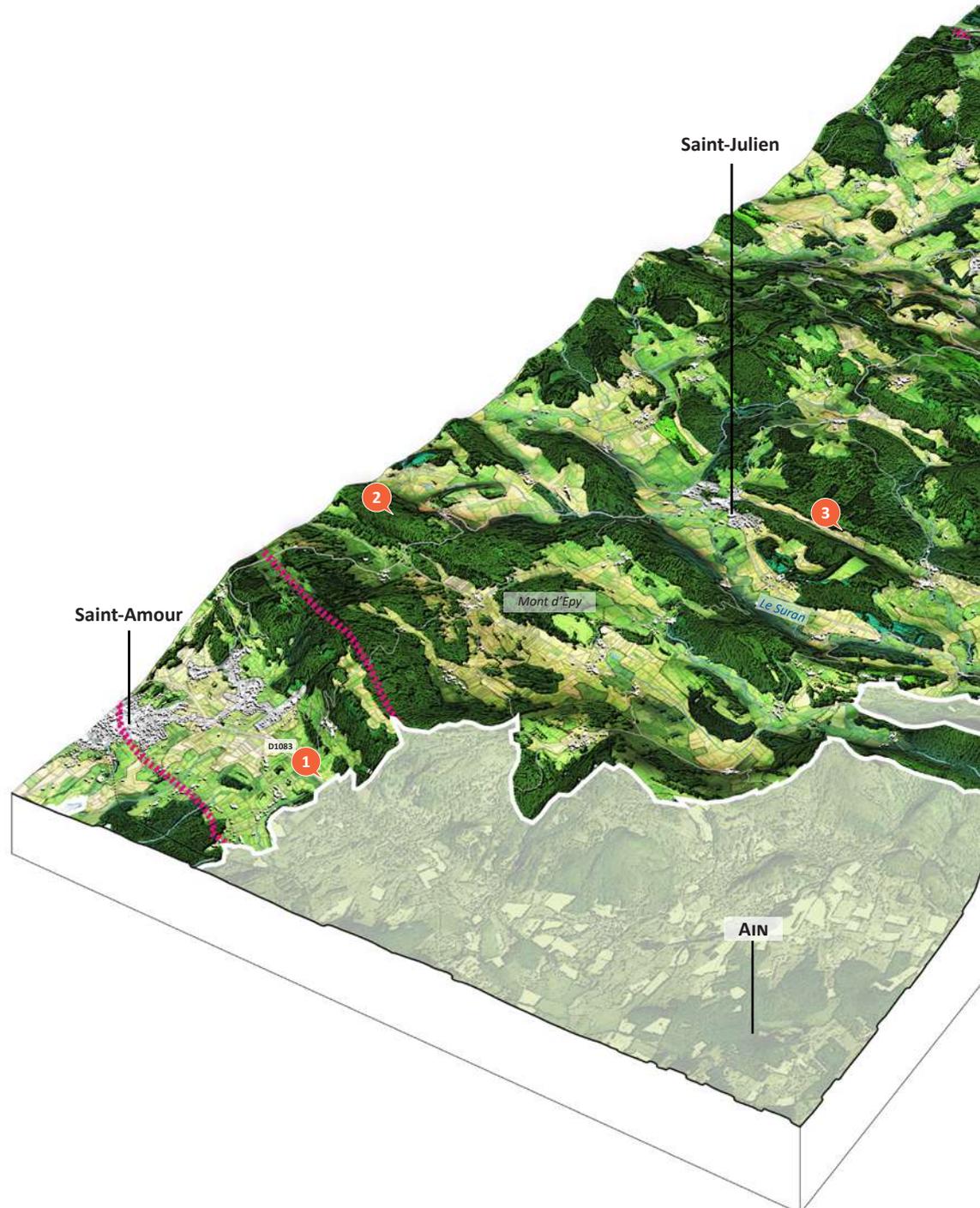


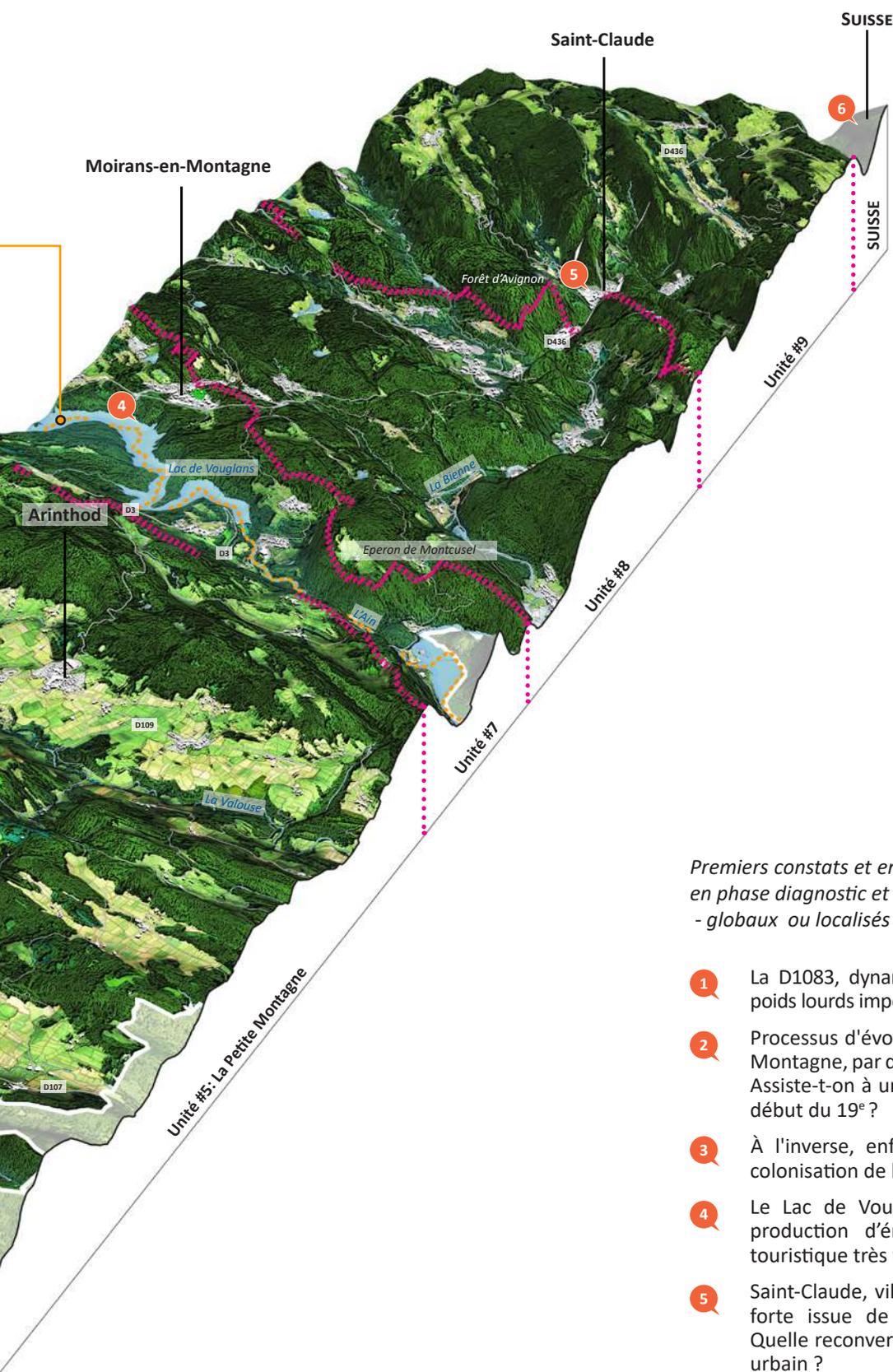
0 2.5 Km 5 Km

Bloc diagramme de Saint-Amour à Saint-Claude



Limite du Parc naturel régional du Haut-Jura





Premiers constats et enjeux pour les paysages du Jura, relevés en phase diagnostic et en ateliers de concertation :
- globaux ou localisés :

- 1 La D1083, dynamiques inter-départementales et trafic poids lourds important et impactant.
- 2 Processus d'évolution des ensembles boisés en Petite Montagne, par dépérissement des épicéas (bostryche). Assiste-t-on à un retour aux paysages plus ouverts du début du 19^e ?
- 3 À l'inverse, enrichissement des fonds de vallée, par colonisation de la forêt qui descend des versants.
- 4 Le Lac de Vouglans, un barrage construit pour la production d'énergie devenu aujourd'hui un site touristique très fréquenté pour les loisirs aquatiques.
- 5 Saint-Claude, ville ayant une empreinte architecturale forte issue de l'histoire industrielle du Haut-Jura. Quelle reconversion pour cet héritage architectural et urbain ?
- 6 Proximité physique, culturelle et axe de circulations pendulaires domicile-travail entre le département du Jura et la Suisse.



Anticlinal : chaînon montagneux correspondant à la partie sommitale d'un pli.

Bocage : système de délimitation des parcelles agricoles par des haies buissonnantes, arborées ou par des murets de pierre.

Caborde : cabane ou abri de pierres sèches situé dans les vignes. Elle permettait aux vignerons de stocker leurs outils et de s'y réfugier en cas d'intempéries.

Cluse : gorge qui entaille transversalement un mont et qui fait communiquer deux vaux.

Cirque : enceinte naturelle à parois abruptes, de forme circulaire ou semi-circulaire, formée par une dépression glaciaire. On peut aussi trouver des cirques d'érosion karstique. Dans le Jura, les cirques naturels ferment les reculées comme celle de Baume-les-Messieurs, Les Planches-Près-Abois ou Chalais.

Combe : dépression creusée par l'érosion, longitudinalement et surimposée à une structure anticlinale.

Conifère : arbre dont les organes reproducteurs sont en forme de cônes (pomme de pin) et qui porte des aiguilles persistantes (ex. cèdre, if, pin, sapin...).

Corridor écologique : les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Crêt : arête sommitale née du creusement d'une combe.

Doline : Une doline est une petite cuvette à fond plus ou moins plat. Ce terme de géologie désigne une excavation circulaire pouvant mesurer de dix à plusieurs centaines de mètres de diamètre. Les dolines sont souvent situées dans des régions de relief karstique.

Enfrichement : action de recolonisation des espaces agricoles abandonnés par une végétation spontanée.

Faisceau : ensemble de plis étroits et de failles coincés entre deux éléments de plateaux.

Feuillu : arbres produisant des feuilles bien développées, par opposition aux conifères ou résineux dont la forme des feuilles est réduite à des aiguilles. Ils perdent leurs feuilles, sensibles au gel ou au dessèchement.

Forêt jardinée : gestion forestière qui consiste à maintenir en équilibre une forêt composée d'arbres aux différentes classes d'âge par des prélèvements légers et réguliers pour les besoins sylvicoles. Ce traitement est sans impact visuel (interventions minimales, réparties dans l'espace et dans le temps) et assure une permanence du couvert arboré.

Forêt galerie : forêt dense et fermée qui constitue de longues bandes de part et d'autre des cours d'eau. C'est un type particulier de corridor écologique : à la fois forestier, aquatique ou marécageux.

Forêt mixte : type de forêt constituée à la fois de feuillus et de conifères.

Fruitière : coopérative fromagère mutualisant la production laitière d'un ensemble d'agriculteurs pour la fabrication de fromages. C'est à partir du Moyen-Âge, que les éleveurs des plateaux, puis de l'ensemble du territoire, mettent en place ces coopératives. Il n'existe pas de modèle type de fruitière, chacune étant le projet d'une coopérative.

Groise : dépôt de débris incohérents qui forment des talus plus ou moins inclinés sur les pentes et au pied des escarpements des terrains jurassiques.

Karst, karstique : termes qui s'appliquent à l'ensemble des phénomènes de dissolution des roches, que ceux-ci soient superficiels (dolines, lapiaz, vallons aveugles, etc) ou profonds (grottes, gouffres, rivières souterraines, etc).

Lapiaz : forme karstique résultant de la dissolution superficielle des calcaires. Il se marque d'un modelé très travaillé de cannelures, ciselures, incisions vives qui retouchent la dalle rocheuse. Sous forêt, les lapiaz sont le plus souvent recouverts de couches d'humus.

Mont : anticlinal.

Morte : caractérise les anciens bras des rivières du Doubs et de la Loue. Ces espaces déconnectés du chemin des rivières évoluent en zones humides ou inondées toute l'année, selon des configurations complexes sur l'ensemble de leur parcours parfois sur une distance de 100 m de large. Elles accueillent des forêts galeries (qui doublent la ripisylve) et) des pâturages. Cet éventail de milieux en fait un terrain propice à la cohabitation de nombreuses espèces.

Murger : muret en pierre sèche qui sépare les parcelles entre elles. On rencontre ce type de bocage lytique principalement sur les plateaux ou sous forme de tas de pierres dans le Haut-Jura. Dans certains secteurs, arbres et arbustes s'y sont développés, pour former de véritables haies.

Plateau : région délimitée, relativement plate et horizontale, perchée en altitude.

Plaine alluviale : plaine dont le sol qui la constitue est un dépôt d'origine fluviale.

Polyculture : Culture simultanée de différents produits sur un même domaine, dans une même région (opposée à monoculture).

Reculée : échancrure dans un plateau, sous forme d'une combe aux parois verticales qui s'est progressivement creusée à reculons suite au retrait glaciaire et à l'action de l'eau.

Réseau karstique : les eaux superficielles dissolvent les calcaires et s'infiltrent dans la masse rocheuse où elles exploitent, en les élargissant, toutes les lignes de faiblesse. Elles finissent par former les réseaux souterrains hiérarchiquement organisés.

Résurgence : apparition des eaux en surface au terme d'une circulation entièrement souterraine dans le karst ; elle est une réapparition à l'air libre, au terme de son parcours souterrain, d'un écoulement de surface qui avait disparu en amont.

Résineux : se dit des arbres produisant la résine. La plupart des conifères possèdent des cellules sécrétrices de résines, d'où l'appellation courante de résineux.

Ripisylve : Formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre (écotones). Elles sont constituées de peuplements particuliers en raison de la présence d'eau sur des périodes plus ou moins longues.

Roche tufeuse : relatif au tuf, roche poreuse légère provenant de concrétions calcaires ou de la cimentation de divers matériaux volcaniques. Ces concrétions sont parfois en forme d'escaliers géants, occasionnant une succession de cascades plus ou moins hautes.

Structure plissée : relief constitué d'une succession d'anticlinaux et de synclinaux développés parallèlement aux autres.

Synclinal : partie inférieure d'un pli concave située entre deux anticlinaux.

Taillis : Petit bois ou partie d'un bois ou d'une forêt, composée d'arbres de petit diamètre que l'on coupe périodiquement, et qui croissent à partir des anciennes souches, par des rejets ou drageons.

Tourbière : la tourbe est une accumulation de matière végétale morte mal décomposée. La tourbière est le milieu naturel marécageux qui produit de la tourbe. Les tourbières en montagne occupent souvent les cuvettes topographiques dues à l'action passée des glaciers.

Val : synclinal.

Vallon aveugle : vallon dont le tracé se perd sans se raccorder vers l'aval au réseau hydrographique principal. Il s'agit d'une forme caractéristique du relief karstique.



Caudex

Caudex SAS
3 rue Raymond 69001 Lyon
contact@caudex.org
04 82 31 70 69
www.caudex.org

FABRIQUES

ARCHITECTURES PAYSAGES

Fabriques
25, rue Burdeau 69001 LYON
fabriques@fabriques-ap.net
04 82 53 46 61
www.fabriques-ap.net

Julien RIOU

contact@julienriou.com
www.julienriou.fr

Karolina SAMBORSKA

17 sentier Ferrand
93130 Noisy le Sec
samborska.karolina@yahoo.com
06.20.74.42.12 www.karolinasamborska.com